

NANCY • LA GRANDE HALLE par Mehdi Zannad

13

ESPACES DE PROJET

- 83 L'AGGLOMÉRATION DE NANCY OU LE PROJET PERMANENT
 - 84 SUD-EST : DENSIFIER ET DIVERSIFIER LE PÉRIURBAIN
 - 85 BIANCAMARIA : ENTRER DANS L'AGGLOMÉRATION
 - 86 PORTE VERTE : REQUALIFIER LES ZONES COMMERCIALES
 - 87 RIVES DE MEURTHE : CRÉER UN PÔLE D'INGÉNIERIE URBAINE
 - 88 PLATEAU DE HAYE : HABITER LA FORÊT
 - 89 ARTEM : INVENTER LE PÔLE UNIVERSITAIRE DE DEMAIN
 - 90 NANCY GRAND CŒUR : RÉINVENTER L'HYPERCENTRE
- ✚ L'ADUAN ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DEPUIS 1975

83 L'AGGLOMÉRATION DE NANCY OU LE PROJET PERMANENT

L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE QUI COMPOSENT L'AGGLOMÉRATION DE NANCY ONT ÉTÉ DE TOUS TEMPS FORTEMENT CONDITIONNÉS PAR L'ENVIRONNEMENT NATUREL ■ LES HABITANTS ONT COMMENCÉ PAR SUBIR LE PAYSAGE, POUR ENSUITE EN JOUER, AVANT DE LE TRANSFORMER, L'ADAPTER, LE DOMPTANT POUR MIEUX S'EN AFFRANCHIR

L'ENVIRONNEMENT NATUREL MARQUE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Les espaces naturels forment un cadre à l'urbanisation et un écrin remarquable pour les projets urbains qui y prennent place. Que ce soit le relief, la géologie, l'eau ou encore la végétation, ils influent fortement sur les premiers modes d'occupation spatiale. Ils ont agi sur le découpage parcellaire (sa forme et son orientation), sur le positionnement des infrastructures, sur la façon de construire. Ils ont également influencé les matériaux utilisés (généralement de provenance régionale), leur mise en œuvre (relevant de techniques et savoir-faire locaux), la forme architecturale (adaptée au climat de la région), les hauteurs des constructions (compte-tenu de la composition des sols). Autant de facteurs qui confèrent une identité et donnent une « couleur locale » à l'architecture et à l'urbanisme de l'agglomération.

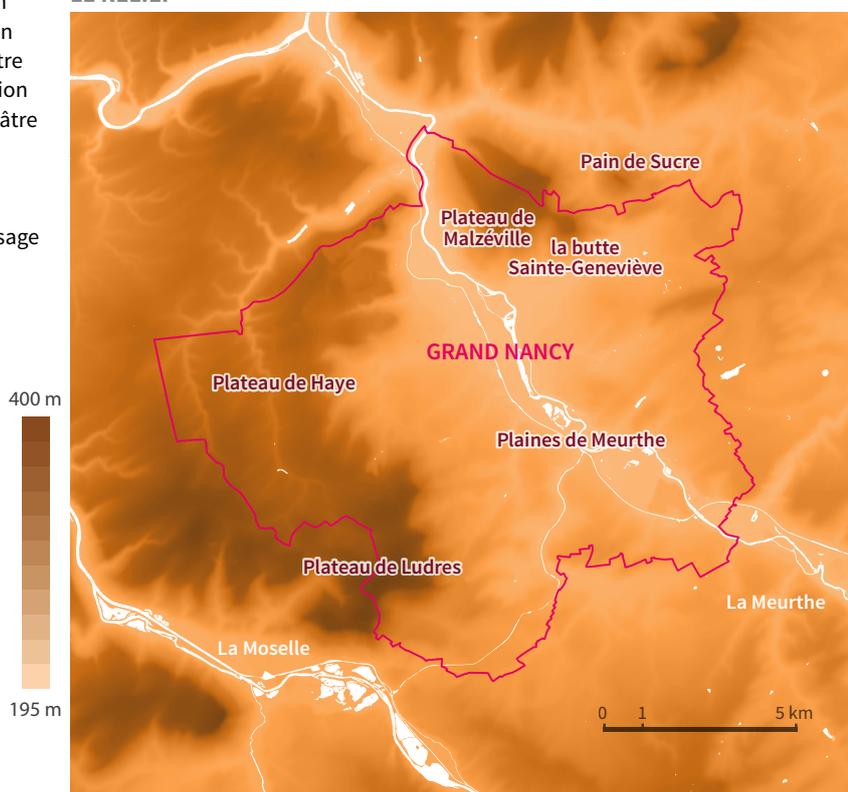
Le site naturel est clairement lisible dès que l'on prend un peu de hauteur. La Meurthe a façonné une petite plaine en perçant le plateau calcaire pour s'écouler vers le nord entre Maxéville et Malzéville, plaine dans laquelle l'agglomération de Nancy a pris place. Elle est encerclée par un amphithéâtre d'environ 12 km de rayon. Il est constitué à l'ouest par le plateau de Haye et est refermé au nord par le plateau de Malzéville, la butte Sainte-Geneviève et le Pain de Sucre. Vers le sud et l'est, en direction de Lunéville, c'est un paysage de douces ondulations qui se dessine, celui du début du Plateau Lorrain.

UN URBANISME ET UNE ARCHITECTURE FORTEMENT CONDITIONNÉS PAR L'ENVIRONNEMENT NATUREL

• Le relief

Le relief est le premier élément visible du paysage. Il conditionne les sols, leurs occupations, le découpage parcellaire, le tracé du réseau viaire, la végétation... Durant de nombreuses années, il était simple pour la cité de s'étendre dans la plaine. Le foncier était disponible et permettait les extensions consécutives de la ville autour de son cœur historique et patrimonial, tout en prenant soin d'éviter les zones à proximité de la rivière. À la fin du XIX^e siècle, l'urbanisation engendrée dès l'arrivée massive des optants s'est développée vers l'ouest en direction des reliefs jusqu'à buter contre eux.

LE RELIEF



Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un vaste programme de construction de logements collectifs est lancé. L'urbanisation doit alors investir de nouveaux secteurs inhabités pour accueillir les grands ensembles et habitations verticales afin de faire face à la nouvelle vague de population. Dès 1956, l'urbanisation du plateau de Haye est amorcée avec le quartier du Haut-du-Lièvre. La ville qui s'étalait en fond de plaine, gravit alors le plateau pour pouvoir s'étendre.

• La géologie

Comme sur l'ensemble du territoire lorrain, le sous-sol nancéien abonde de matières premières. Exploitées depuis l'âge de bronze, minerai de fer, sel gemme et calcaire sont des ressources dont l'extraction a contribué à modeler fortement le paysage. Géologiquement, les reliefs ouest sont composés de calcaire et de marnes. Localement, le gisement de Maxéville a été exploité de 1927 à 1984 sous forme de carrière. Sous ces couches, le minerai de fer affleure à flanc de coteau et les filons sont exploités depuis des galeries. Au sud-est de l'agglomération, en fond de vallée, c'est l'exploitation des gisements du sel gemme (sur Varangéville), des gravières et sablières (sur Art-sur-Meurthe) qui transformeront également les paysages naturels en paysages artificiels.

• L'eau

Nancy ne s'est pas implantée directement au bord de la Meurthe préférant prendre place un peu à l'écart pour échapper aux crues régulières. Certes la rivière et sa vaste zone marécageuse auront servi à la ville pour sa défense, mais elles seront longtemps un frein à l'extension de la cité vers l'est, jusqu'à l'assainissement du secteur par la construction du canal de la Marne au Rhin au XIX^e siècle permettant ainsi l'urbanisation et l'implantation de nouveaux établissements industriels : tanneries, brasseries, verreries, fonderies, tonnelleries... Ces installations créent des paysages spectaculaires composés de ports au bord desquels de gigantesques infrastructures prennent place comme des darces ou des silos (Les Grands Moulins de Paris par exemple).

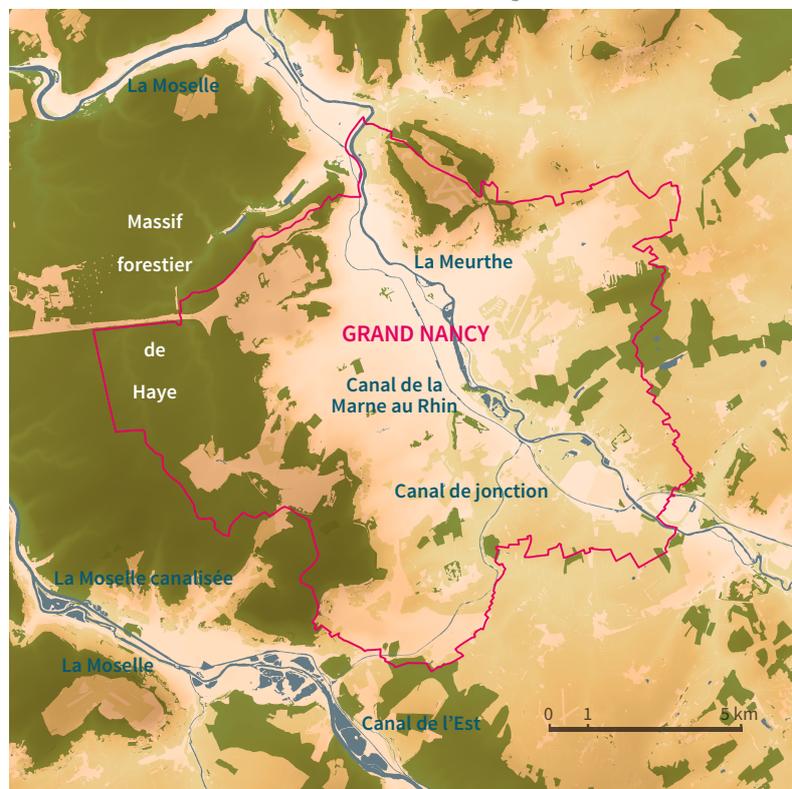
Avec le déclin progressif des activités industrielles dans les années 1980 et en raison du risque d'inondation qui perdure, d'importants travaux de sécurisation du cours d'eau sont menés rendant attractifs un secteur en friche et dont le Grand Nancy a engagé la (re)conquête.

Ce travail a permis en plus d'étendre le centre de la cité, de réaliser un « retournement urbain » pour offrir à la ville de Nancy enfin une façade urbaine vers l'eau, ouvrant de nombreux espaces de promenades et de loisirs au pied des programmes de logements et d'activités.

• La végétation

Le Grand Nancy se situe entre le plateau calcaire du massif de Haye et la vallée de la Meurthe. La forêt de Haye s'installe sur ce vaste territoire. Son profil végétal est fortement marqué par la topographie du territoire et est composé d'essences diversifiées. Elle marque majestueusement l'entrée ouest de l'agglomération qu'elle borde, l'isolant des territoires occidentaux (boucles de la Moselle, Meuse...). Les versants des côtes sont parsemés de vergers au sein des jardins et de quelques vignes suivant les expositions. Le fond de vallée, profitant des alluvions quartzitiques du Quaternaire déposées par la Meurthe, donne ici des sols sableux favorables aux cultures maraîchères et aux prairies naturelles.

LE COUVERT VÉGÉTAL ET LE RÉSEAU HYDRAULIQUE

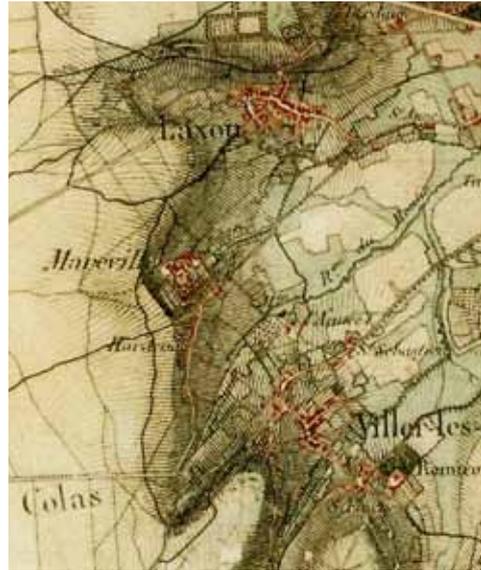




URBANISME ET CLIMAT

L'architecture des bâtiments et leur implantation privilégient dès l'origine certaines orientations par rapport au climat. Afin que les bâtiments puissent être implantés de façon à pouvoir offrir prioritairement un pignon plutôt qu'une façade ouverte vers l'ouest (direction des vents dominant hivernaux), les rues des villages s'organisent dans les directions est-ouest ou/et sud-est/nord-est.

Le village-rue est la typologie la plus fréquente (caractéristique type du village lorrain). Les maisons mitoyennes prennent place de part et d'autre de la rue et perpendiculairement à elle. Cette morphologie élémentaire varie suivant le relief ou de la présence de l'eau. Les maisons sont généralement étroites et profondes épousant la parcelle en lanière sur laquelle elle s'installe. Elles offrent une façade étroite sur l'usoir côté rue et sur un jardin côté opposé. On retrouve cette typologie spatiale au cœur de la plupart des villages périphériques de Nancy, et d'une manière générale dans le sud Meurthe-et-Moselle.



Carte d'Etat Major de 1850 - extrait

L'INFLUENCE DU RELIEF SUR LES VOIES DE CIRCULATION ET DE COMMUNICATION

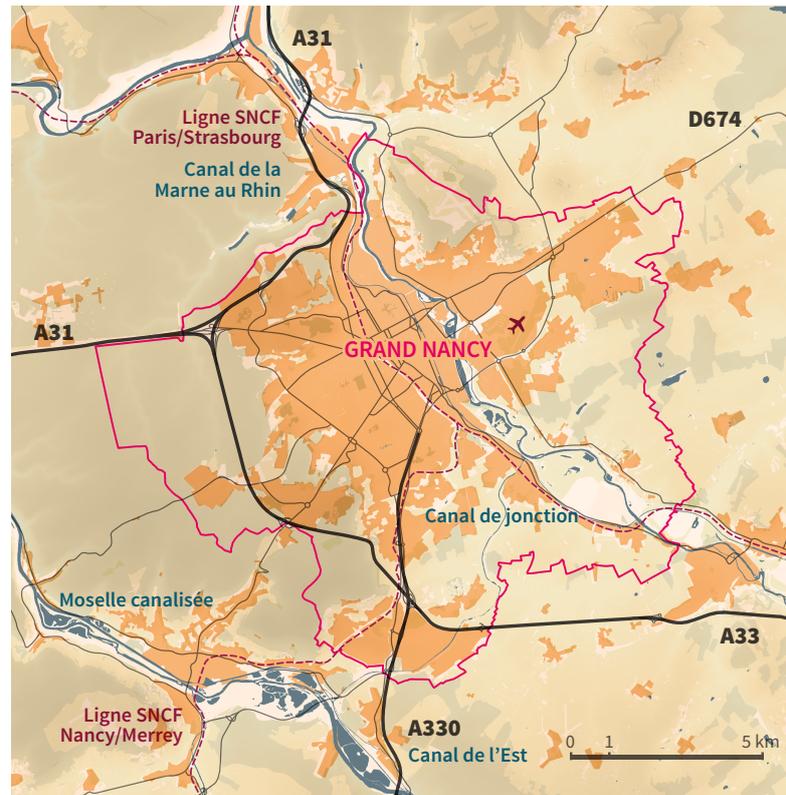
Le site qui porte l'agglomération nancéienne se trouve sur la verticale du sillon mosellan, constitué d'un important réseau d'infrastructures qui relie la cité ducale aux principales villes régionales et du Grand Est, jusqu'aux frontières belges, luxembourgeoises et allemandes. C'est le long de cet axe qu'a pris place et s'est structurée au fil de l'histoire la majeure partie des infrastructures de communication (routes, autoroutes, canal, voies ferrées, ports, aéroport, gares...).

Les voies de communication suivent originellement le sens de la vallée de la Meurthe, au plus simple, au plus court, à plat, parallèlement à la rivière, contournant les principales difficultés, se jouant du relief, profitant de certaines failles et brèches naturelles, évitant les franchissements de rivières.

La route de Metz à Saint-Nicolas-de-Port suit le sens de la vallée sur la rive gauche. S'y greffe ensuite, perpendiculairement, la « route du sel » qui vient de l'est (Dieuze/Marsal). Ce sont originellement les principaux axes de communication sur lesquels s'est appuyée l'urbanisation des faubourgs et cités.

Transversalement ce dispositif a été enrichi d'est en ouest, dès 1824, par la route nationale n°4 de Vitry-le-François à Strasbourg.

LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION ET LES ZONES URBANISÉES



LES VOIES DE CIRCULATION DE L'AGGLOMÉRATION DE NANCY AU XVIII^E SIÈCLE



Localement, au sein de la cité, c'est dès le milieu du XVIII^e siècle que se dessine l'axe est-ouest au moment de la couture urbaine par Stanislas entre la « Ville Vieille » et la « Ville Neuve » de Charles III : un axe urbain contenu entre les deux nouvelles portes Sainte-Catherine (à l'est) et Stanislas (à l'ouest). Cet axe se prolonge à l'extérieur de la cité :

- À l'est par la rue du faubourg Saint-Georges, ancienne route Château-Salins et de Sarreguemines, en passant au pied du plateau de Malzéville, au travers de la commune d'Essey-lès-Nancy.
- À l'ouest par la rue du faubourg Stanislas (actuelle rue Raymond Poincaré). Cet axe rectiligne bifurque à la hauteur de Préville dès 1753 pour gravir de front (faisant ainsi abstraction du relief) la côte de Buthégnemont (actuelle avenue de Boufflers) et rejoindre la Route Royale qui mène vers la capitale française.

Les infrastructures de communication, quelles soient routières, fluviales ou ferrées, jouent également un rôle dans la perception et la construction des paysages. Par exemple, l'entrée nord de l'agglomération est un belvédère à mi-pente du plateau de Maxéville, qui offre une vue spectaculaire sur l'ensemble du paysage urbain du bassin de vie jusqu'au contrefort vosgien.

C'est une véritable carte postale vue par les nombreux automobilistes qui empruntent l'autoroute A31/A33 (axe Mer du Nord / Mer Méditerranée). En effet, cet axe autoroutier est la première voirie à s'être affranchie au début des années 1970 des contraintes imposées par le relief au prix d'une incision topographique assez brutale engendrant une coupure du massif de Haye.

84 SUD-EST DENSIFIER ET DIVERSIFIER LE PÉRIURBAIN

LE SECTEUR SUD-EST CONCENTRE UN ENSEMBLE D'ENTRÉES DANS L'AGGLOMÉRATION, DONT LA PRINCIPALE EST L'AUTOROUTE A330. LES CONTRAINTES DE CIRCULATION ONT ÉTÉ LE DÉCLENCHEUR D'UNE RÉFLEXION INTERCOMMUNALE AMORCÉE EN 2010 QUI S'APPUIE SUR LA STRUCTURE DU PAYSAGE POUR DÉFINIR DES GRANDS PRINCIPES D'ORGANISATION DE CE TERRITOIRE

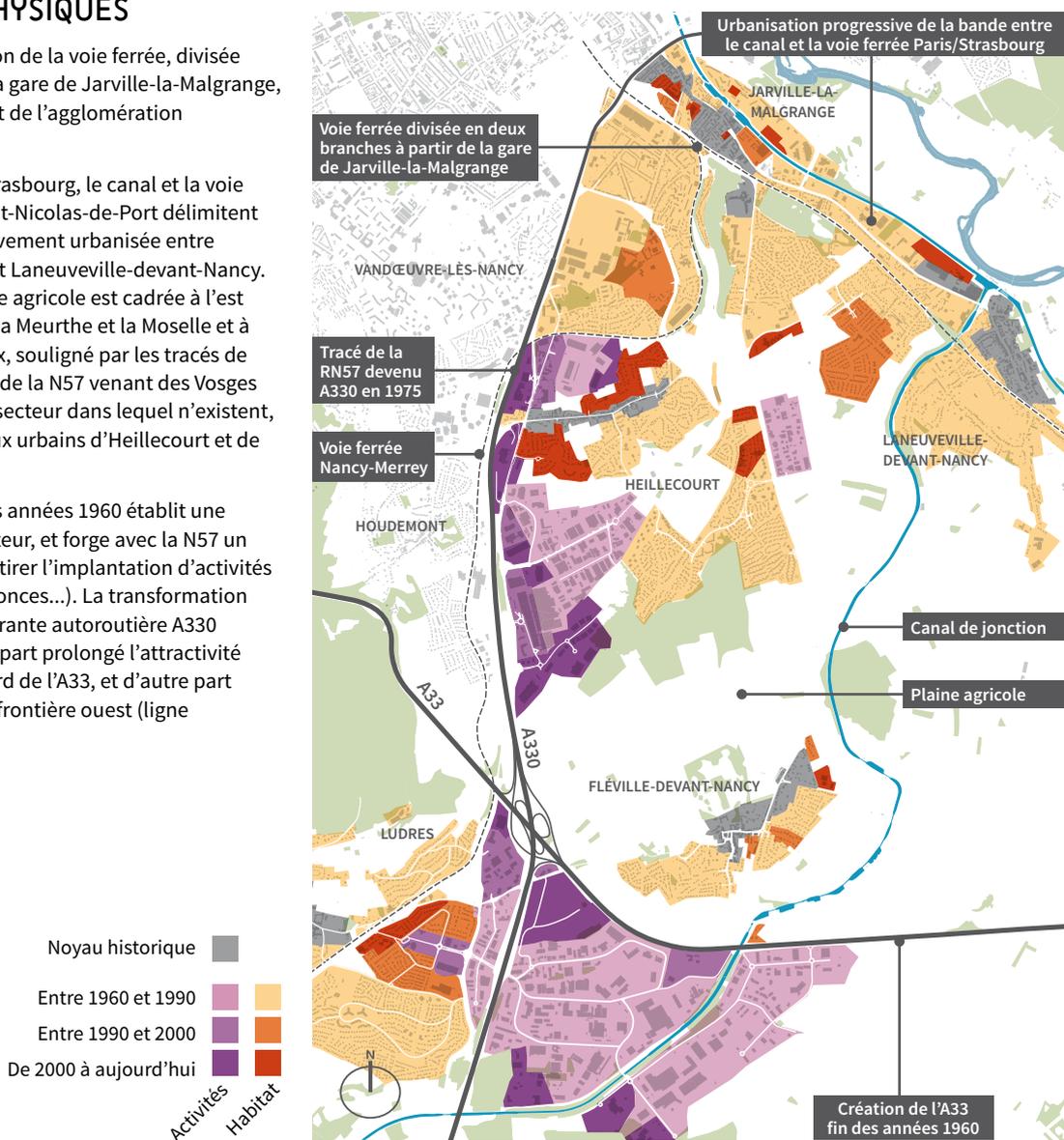
UN TERRITOIRE CADRÉ PAR DES LIMITES PHYSIQUES

À la fin du XIX^e siècle, la création de la voie ferrée, divisée en deux branches à partir de la gare de Jarville-la-Malgrange, a dessiné un cadran au sud-est de l'agglomération nancéienne.

Au nord-est, la ligne Nancy-Strasbourg, le canal et la voie historique de liaison avec Saint-Nicolas-de-Port délimitent une bande, qui s'est progressivement urbanisée entre Nancy, Jarville-la-Malgrange et Laneuveville-devant-Nancy. Au sud de cette limite, la plaine agricole est cadrée à l'est par le canal de jonction entre la Meurthe et la Moselle et à l'ouest par le relief des coteaux, souligné par les tracés de la voie ferrée Nancy-Merrey et de la N57 venant des Vosges Sud. Ces limites dessinent un secteur dans lequel n'existent, historiquement, que les noyaux urbains d'Heillecourt et de Fléville-devant-Nancy.

La création de l'A33 à la fin des années 1960 établit une nouvelle limite, au sud du secteur, et forge avec la N57 un carrefour stratégique qui va attirer l'implantation d'activités (Dynamôle, Bedon, Haut des Ronces...). La transformation de la route nationale en pénétrante autoroutière A330 dans les années 1975 a, d'une part prolongé l'attractivité économique du secteur au nord de l'A33, et d'autre part considérablement renforcé la frontière ouest (ligne Nancy-Merrey).

UNE URBANISATION PARCELLAIRE AU FIL DU TEMPS



UN TISSU PÉRIURBAIN COMPOSÉ DE JUXTAPOSITIONS D'ACTIVITÉS ET D'HABITAT

Entre les années 1960 et 2000, le développement du secteur Sud-Est s'est intensifié et a donné naissance à un tissu périurbain marqué par la spécialisation des fonctions : le long des grandes infrastructures routières se sont implantées des zones d'activités artisanales et commerciales, tandis qu'à partir du centre historique des villages, des lotissements résidentiels à dominante pavillonnaire ont remplacé les terres agricoles.

Autour des axes de desserte s'est développé un urbanisme de pièces, à l'occasion de développement des grands sites d'activités ou des constructions de maisons individuelles. Ces aménagements menés souvent dans des logiques autarciques, sans vision globale et sans valorisation publique du caractère paysager, ont progressivement morcelé le secteur Sud-Est.

LA DÉFINITION D'UN SCHÉMA DE COHÉRENCE PAYSAGÈRE ET URBAINE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

En 2009, le secteur Sud-Est a été identifié « territoire à enjeux » (espace stratégique et intercommunal où convergent des pratiques, des dynamiques et des projets d'échelle d'agglomération). Une démarche de projet et de planification concertée entre le Grand Nancy et les six communes (Fléville-devant-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont et Ludres) a été mise en place.

Fondée sur la réduction des espaces urbanisables prévus dans le POS, en particulier à Laneuveville-devant-Nancy,

le projet de voie de liaison intercommunale (VLI) qui avait pour but de créer de nouvelles voies rapides transversales dans l'agglomération est abandonné en 2010, au profit d'une approche plus équilibrée (modes), et plus diversifiée (itinéraires) des mobilités. Cette décision marque un tournant. Le développement urbain du secteur Sud-Est s'envisage en son cœur, au plus proche des zones déjà urbanisées et des centres historiques, et cherche à valoriser ses atouts paysagers : l'Arc Sud (vaste zone naturelle qui épouse la courbe du canal de jonction), le vallon du Fonteno, et l'ancien parcours de la VLI désormais dédié à la nature et aux liaisons douces.

Les principes d'un schéma de cohérence paysagère et urbaine sont alors définis : valoriser la trame verte et ses transitions avec le tissu urbain, construire au plus proche des pôles de transports et de services, et rééquilibrer les mobilités en donnant sa place à chaque mode de déplacement.

Entre 2011 et 2013, l'élaboration convergente des documents d'urbanisme de Heillecourt, Fléville-devant-Nancy et Laneuveville-devant-Nancy permet de définir un Plan d'aménagement et de développement durable intercommunal. Ce document présente notamment les orientations d'aménagement durable, de l'ensemble du secteur Sud-Est sur l'urbanisme de proximité. Deux grands principes d'aménagement sont posés : développer la structure multipolaire du territoire pour rationaliser les modes de déplacement et la gestion du foncier, et valoriser et développer un cadre de vie attractif entre ville et nature.

La vision à développer pour l'avenir de ce territoire est celle de la structuration par les trames vertes intercommunales. Les quartiers existants sont pris en compte dans une réflexion globale intégrant les paysages, les déplacements et les centres urbains.



LES GRANDS OBJECTIFS EN TERMES DE MOBILITÉS

Le secteur Sud-Est concentre un ensemble d'entrées dans l'agglomération, dont la principale est l'autoroute A330. Des contraintes de circulation s'expliquent, en grande partie, par un important maillage de voiries, au cœur de la zone commerciale Porte Verte, dont les commerces sont particulièrement fréquentés le week-end. Pendant des années, le développement de ce territoire a été lié à un schéma de voirie sud, avec notamment la réalisation de la Voie de liaison intercommunale (VLI) traversant le territoire en diagonale de Vandœuvre-lès-Nancy à Laneuveville-devant-Nancy. Ce projet de VLI a finalement été abandonné car le schéma de voirie ne correspondait plus aux enjeux actuels.

Aujourd'hui, le schéma de cohérence paysagère et urbaine définit 3 grands objectifs de mobilité :

- L'aménagement d'un réseau de pistes vélos et piétons plus direct que les trajets voitures.
- La requalification de voies trop routières pour pacifier le trafic en transformant ces axes de transit en rues.

- La mise en place d'une desserte en transports en commun efficace et s'attachant à faciliter l'intermodalité.

Ainsi, depuis septembre 2013, l'offre de transports en commun est améliorée : la ligne 15 du réseau Stan, qui relie la gare de Laneuveville-devant-Nancy au centre de Villers-lès-Nancy, constitue une nouvelle desserte transversale de l'agglomération en traversant le secteur Sud-Est.

Par ailleurs, la ligne ferroviaire Nancy-Merrey qui permet une liaison rapide et directe entre le sud du territoire et le cœur d'agglomération se révèle être un transport en commun très efficace. Pour renforcer cette desserte des études sont menées afin de définir de nouvelles haltes ferroviaires à Vandœuvre-lès-Nancy et Heillecourt (deux haltes ou une halte commune) autour desquelles seraient articulés des pôles d'échanges en lien avec le tissu existant et les nouveaux quartiers. Ces études préparatoires doivent tester le potentiel de fréquentation d'une halte ou de deux haltes, étudier la faisabilité technique et définir les opportunités urbaines et les aménagements des abords.

LE SILLON DU FONTENO : UN SITE QUI CRISTALLISE LES ENJEUX DE MOBILITÉ, D'HABITAT ET D'ESPACES NATURELS

Délimité par les grandes entités paysagères de l'agglomération que sont les coteaux de la forêt de Haye à l'ouest, le paysage agricole de l'Arc Sud, et les plaines de la Meurthe à l'est, le secteur Sud-Est est lui-même structuré par deux grandes trames vertes : le sillon du Fonteno et le canal de jonction.

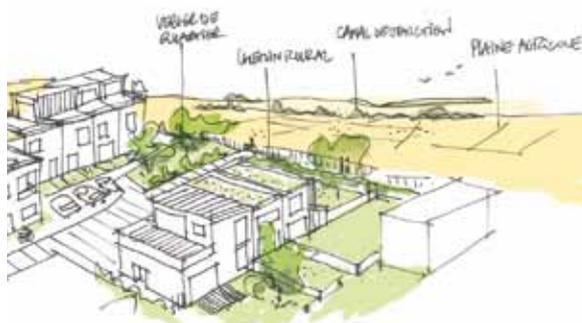
Au niveau du sillon du Fonteno, le paysage urbain laisse place à un panorama ouvert et planté. Cette qualité du paysage de « sortie de ville », caractéristique du tissu périurbain, fonde l'attractivité du secteur Sud-Est. Ces espaces ouverts ne sont cependant pas bien identifiés ou investis par les habitants. Non protégés ou valorisés, ils risquent d'être pris comme des espaces en attente non qualifiés, ou des potentiels à urbaniser, alors qu'ils constituent un atout essentiel pour la qualité de paysage de l'agglomération.

D'autre part, l'extension continue de l'habitat, alliée au développement d'un mode de vie basé sur la mobilité automobile, a provoqué une déconnexion progressive des zones résidentielles par rapport aux polarités de proximité que constituaient les centres historiques. Ces zones se sont constituées en tournant le dos aux grandes infrastructures de dessertes, et en s'articulant autour de systèmes fermés de voies de dessertes. La notion de « rue », en tant qu'espace cadré par le bâti, traversant et partagé, a disparu dans les extensions urbaines pavillonnaires.

Le projet d'aménagement du sillon du Fonteno constitue donc une occasion de générer de nouvelles synergies, en proposant d'articuler ces différents enjeux. Il s'agit alors de développer de nouveaux quartiers plus compacts, offrant une plus grande mixité et davantage connectés au tissu proche et en relation avec les espaces ouverts.

PROJET URBAIN DU SILLON DU FONTENO : PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Source : étude d'aménagement du sillon du Fonteno - Aduan 2013



Création de percées pour ouvrir les perspectives vers le grand paysage et aménager des transitions douces entre ville et nature.

UN PROJET LIANT AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉS

Le projet du sillon du Fonteno concerne deux sites reliés entre eux par le vallon du ruisseau du Fonteno : la friche RFF qui longe la voie ferrée Nancy-Merrey et les anciens emplacements réservés pour la VLI. Ces emprises représentant environ 30 ha de foncier.

L'étude de renouvellement urbain s'est intéressée aux possibilités d'un développement progressif, échelonné dans le temps, de la cohérence urbaine et paysagère autour du sillon du Fonteno. Trois grands principes fondateurs définissent les objectifs à atteindre dans une future mise en œuvre opérationnelle :

- Inventer un nouveau tissu périurbain. L'aménagement de ce secteur à vocation majoritairement résidentielle doit veiller à adapter les formes d'habitat et la densité en cohérence avec le tissu existant, tout en valorisant la proximité autour du projet de halte ferroviaire d'Heillecourt et la proximité aux pôles de services.
- Vivre les espaces naturels au quotidien. Le principe d'aménagement consiste à pérenniser une trame verte et bleue dans sa forme et ses fonctions, notamment en assurant le bon fonctionnement du ruisseau du Fonteno et des bassins naturels de rétention d'eau. Les perspectives sur le grand paysage et les fonctions agricoles, notamment les pâtures et les jardins familiaux, sont ainsi préservées : elles assurent la respiration du site et la transition paysagère avec les espaces naturels voisins.
- Aménager un système de circulation lisible, ouvert et partagé. L'aménagement concilie les enjeux d'intermodalité autour du projet de halte ferroviaire d'Heillecourt (avec le réseau Stan, avec le TER, et avec la voiture), et d'intégration à son environnement urbain proche (commerces de proximité et équipements de quartier d'une part et activités d'autres part). Un grand espace public piéton pourrait être pensé pour relier la halte au cœur de quartier.



Création de nouvelles voies routières fluides, larges et partagées avec les autres modes, piétons et cyclistes principalement, et faisant la part belle aux espaces verts.

SECTEUR SUD-EST : UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI SE CARACTÉRISE PAR UNE NOUVELLE ORGANISATION DES MOBILITÉS ET LE DÉVELOPPEMENT DES TRAMES VERTES ET BLEUES



85 BIANCAMARIA ENTRER DANS L'AGGLOMÉRATION

LES ENTRÉES D'AGGLOMÉRATION DOIVENT ASSURER L'INTERFACE ENTRE LES INFRASTRUCTURES DE DESSERTTE ET LE TISSU URBAIN ■ À NANCY, LE BOULEVARD BARTHOU ASSURE LA TRANSITION ENTRE LA PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE ET LE CENTRE-VILLE ■ SUR SES RIVES, LA ZAC BIANCAMARIA EST UN VASTE PROJET DE RECONQUÊTE URBAINE VISANT À RECONVERTIR D'ANCIENS SITES MILITAIRES ET UNE FRICHE COMMERCIALE EN UN QUARTIER MIXTE ■ L'ENSEMBLE DU SECTEUR SE TRANSFORME EN UNE ENTRÉE DE VILLE URBAINE ET ATTRACTIVE

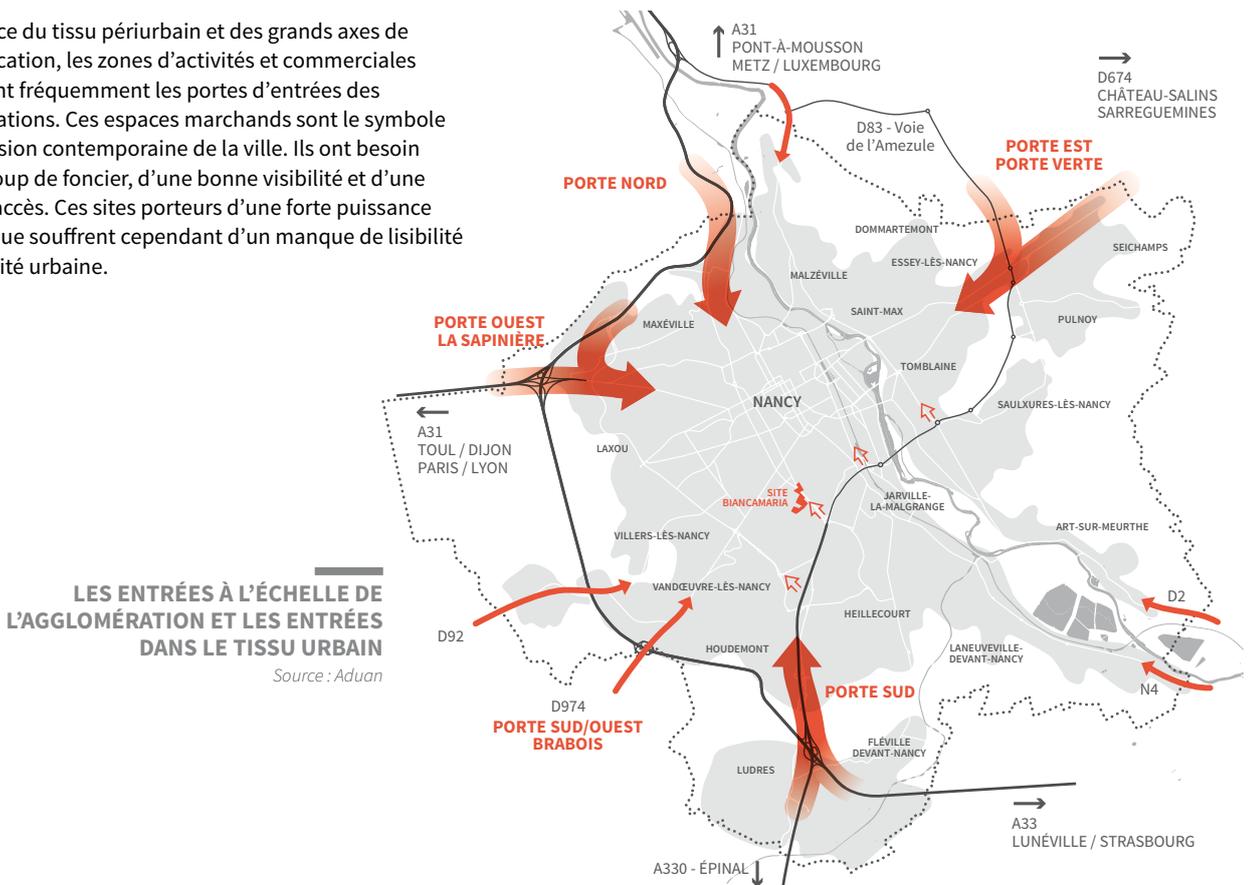
LES ZONES D'ACTIVITÉS SONT LES NOUVELLES ENTRÉES

Les entrées d'agglomération ne sont plus aujourd'hui matérialisées par un élément reconnaissable, comme elles l'étaient autrefois par les portes qui ponctuaient l'enceinte des villes. Le terme « entrée de ville » réfère aujourd'hui à des espaces tangents au tissu urbain ou agglomérés qui connaissent une forte interaction avec les infrastructures majeures de desserte. Souvent, elles ne sont même plus identifiables.

À l'interface du tissu périurbain et des grands axes de communication, les zones d'activités et commerciales constituent fréquemment les portes d'entrées des agglomérations. Ces espaces marchands sont le symbole de l'extension contemporaine de la ville. Ils ont besoin de beaucoup de foncier, d'une bonne visibilité et d'une facilité d'accès. Ces sites porteurs d'une forte puissance économique souffrent cependant d'un manque de lisibilité et de qualité urbaine.

LES ENTRÉES D'AGGLOMÉRATIONS NANCÉIENNES

Porte Sud, à proximité immédiate des échangeurs de l'A33 et de l'A330, La Grande Sapinière qui marque l'accès au nœud autoroutier A33 / A31, la Porte Nord ou encore la Porte Verte (via la voie de l'Amezule) connectées à l'A31, sont les zones d'activités qui marquent, conjointement à leur identité commerciale, les principales entrées dans l'agglomération nancéienne.





La Porte Verte incarne le modèle du nouveau pôle commercial de l'agglomération nancéenne. Le caractère « d'entrée » de ce pôle majeur a été renforcé par la création de la voie de l'Amézule. Mise en service en 2010, cette voie permet une meilleure desserte de cette zone d'activités avec le territoire nord, et renforce les connexions de l'agglomération nancéenne vers ce site.

Les réflexions se poursuivent actuellement pour renforcer l'attractivité de ce pôle commercial majeur amené à s'agrandir, avec pour objectifs de :

- proposer une vraie qualité urbaine au site tant par la création de nouveaux aménagements que par la requalification d'équipements anciens
- renforcer sa lisibilité tout en affirmant l'image d'entrée d'agglomération qui se traduit par la valorisation du contexte paysager et de la trame verte et bleue, ainsi que par l'intégration de nouveaux secteurs d'habitats (site Kléber) et de nœuds d'échanges avec les transports en commun (parking relais).

UN DEUXIÈME SEUIL D'ENTRÉE

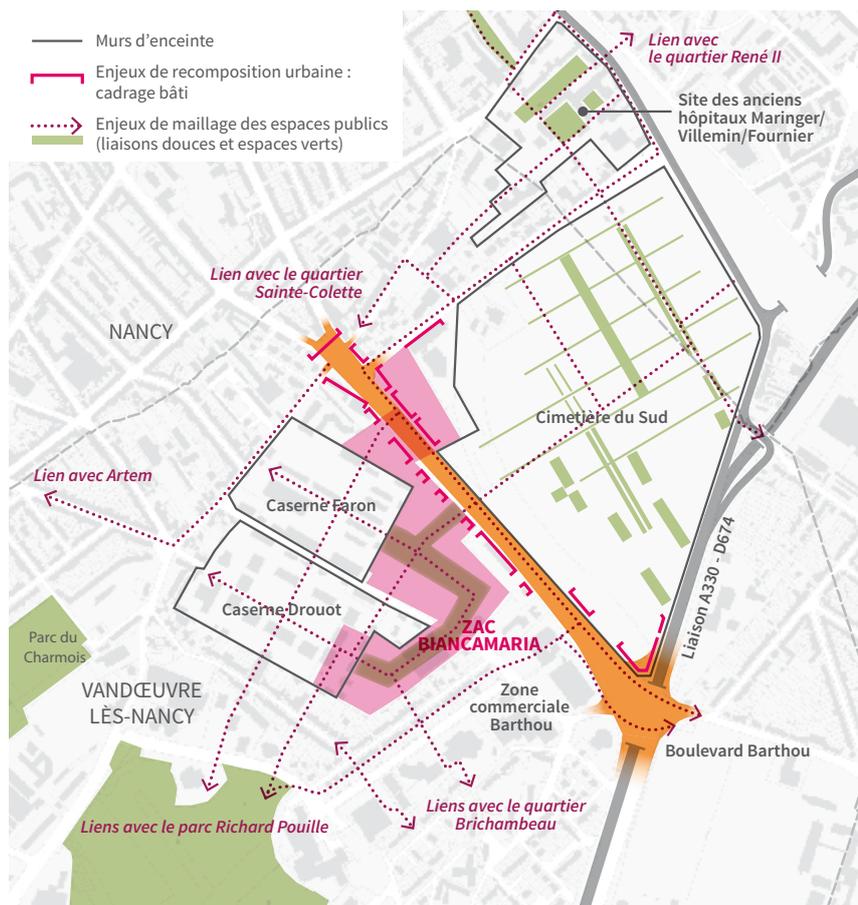
L'agglomération nancéenne est traversée par le tracé de l'A330 / D674. Cette pénétrante autoroutière crée un effet de porte à la ville centre. Le boulevard Barthou ou le rond-point Marcel Brot constituent un deuxième seuil d'entrée dans le tissu urbain puisqu'ils incarnent l'interface entre cette infrastructure lourde de desserte et les quartiers d'habitations du centre-ville.

Ces espaces de seuils soulèvent la problématique de la qualification de « l'entrée de ville » : comment assurer la transition entre deux « rythmes » très différents celui de la circulation rapide à grande échelle, et celui de la ville-centre qui se doit d'amener un partage de l'espace par différents publics, une circulation modérée, et un aménagement plus urbain ?

Réflexions sur le boulevard Barthou : inscrire cette entrée de ville dans une opération de requalification globale

Des études sur l'intégration d'une voie en site propre et la requalification des flux ont permis d'imaginer comment mettre en scène cet axe majeur. Ouvrir le mur borgne du cimetière offrirait des perspectives sur le grand paysage et créer un front bâti structurant la place Gérard d'Alsace permettrait d'impulser la venue de nouvelles fonctions dynamiques (commerces, activités tertiaires, etc.). Une circulation apaisée et des cheminements piétons connectés avec le reste de la ville permettraient de réinvestir profondément cet espace de seuil.

Le quartier Biancamaria, une des dernières opportunités de renouvellement urbain important dans l'agglomération, a déjà amorcé cette requalification globale en réinvestissant les abords du boulevard.



Source : Aduan

L'ÉCOQUARTIER BIANCAMARIA

• Créer un quartier d'habitation emblématique de l'entrée de ville

Située en limite des communes de Nancy et de Vandœuvre-lès-Nancy, l'opération d'aménagement Biancamaria d'une superficie de 9,6 ha s'inscrit dans un vaste projet de reconquête urbaine visant à reconverter d'anciens sites militaires et à requalifier des espaces d'entrée d'agglomération.

• Réinvestir le passé militaire

Jouxant les casernes militaires Drouot et Faron, le secteur Biancamaria constitue un espace stratégique et charnière pour l'agglomération nancéenne. La réorganisation des armées et les perspectives de libération de sites militaires à l'échelle de l'agglomération permettent au début des années 2000 d'envisager une transformation du secteur.

La communauté urbaine du Grand Nancy se prononce en 2002 pour l'acquisition de quatre sites militaires libérés par le ministère de la Défense (deux casernes encore en activités et les terrains d'exercices et du centre équestre de l'armée), pour aboutir au lancement d'une ZAC à vocation principale d'habitat sur le cœur de quartier, et à vocation mixte d'habitat et d'activités de part et d'autre du boulevard Louis Barthou.

• Une double stratégie de projet

Le projet initial, imaginé par l'agence Verdier-Tappia, s'inscrit dans la volonté de recomposer le tissu urbain et l'entrée de ville pour valoriser l'image et le dynamisme de l'agglomération. Ce nouveau quartier diversifié (habitat, commerce...) prend place dans la continuité des trames architecturales et paysagères existantes. Biancamaria vient assurer la recomposition entre un quartier résidentiel, et l'urbanisme de pièces de la zone commerciale Louis Barthou. La place Gérard d'Alsace assure l'articulation entre ces différentes entités.

• Habiter dans le parc

L'ambition d'écoquartier, affirmée par la ville et par la communauté urbaine du Grand Nancy et la ville de Vandœuvre-lès-Nancy se traduit par une attention soutenue aux questions d'accessibilité, de gestion économe des circulations et du stationnement, par une trame paysagère fondatrice (« habiter un parc »), par une gestion douce de l'eau et par un cahier des charges exigeant en matière de construction écologique pour les futurs opérateurs.

Les espaces publics imaginés sont de trois types et organisent un quartier où le paysage est très présent :

- Le parc infiltré qui s'insère en articulant l'ensemble du site autour de lui, offrant une présence maximale de la végétation et constituant l'espace public fédérateur.
- La présence de jardins familiaux et d'un verger collectif.
- Des voiries de desserte du quartier dans un système de circulation limitée (zones de rencontres) pour contribuer à un impact minimisé de la voiture dans le quartier.



FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

- **Date de création de la ZAC** : 20 décembre 2007
- **Surface totale du site** : 9,6 ha
- **Capacité d'accueil** de 1 800 à 2 000 nouveaux habitants
- **Programme de constructions** : 84 000 m² de surface de plancher (SdP), répartis ainsi :
 - 74 000 m² de SdP à vocation résidentielle, soit 680 logements répartis à 75 % de collectifs, 20 % d'intermédiaires et 5 % d'individuels.
 - Une majorité de grands logements.
 - 8 000 m² de SdP à vocation économique.
 - 1 500 à 2 000 m² de SdP à vocation d'équipement.
- **Un parc infiltré** de 1,2 ha comprenant un verger de 500 m², des aires de jeux, un boulodrome...
- **Des jardins partagés** sur une emprise de 2 500 m²
- **Maître d'ouvrage** : Communauté urbaine du Grand Nancy
- **Aménageur** : Solorem
- **Maîtrise d'œuvre** :
 - Agence VERDIER / TAPPIA (urbaniste mandataire)
 - LINDER PAYSAGE (paysagistes co-traitant)
 - SEFIBA (infrastructures co-traitant)
 - BEPG (environnement - eau co-traitant).

L'ÉCOQUARTIER BIANCAMARIA, UN NOUVEAU QUARTIER AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION

Un cœur de quartier actuellement en réalisation et phases ultérieures d'aménagement



Phase 1 et 2 (en réalisation) : des typologies d'habitat variées articulées autour du parc



86 PORTE VERTE

REQUALIFIER LES ZONES COMMERCIALES

NANCY : 4 PÔLES COMMERCIAUX PRINCIPAUX EN PÉRIPHÉRIE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE :
 PORTE SUD À HEILLECOURT / HOUEMONT - 78 921 M² ■ LA PORTE VERTE À ESSEY-LÈS-NANCY / PULNOY
 72 921 M² ■ LA GRANDE SAPINIÈRE À LAXOU - 39 111 M² ■ GRAND AIR À FROUARD - 44 349 M²

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

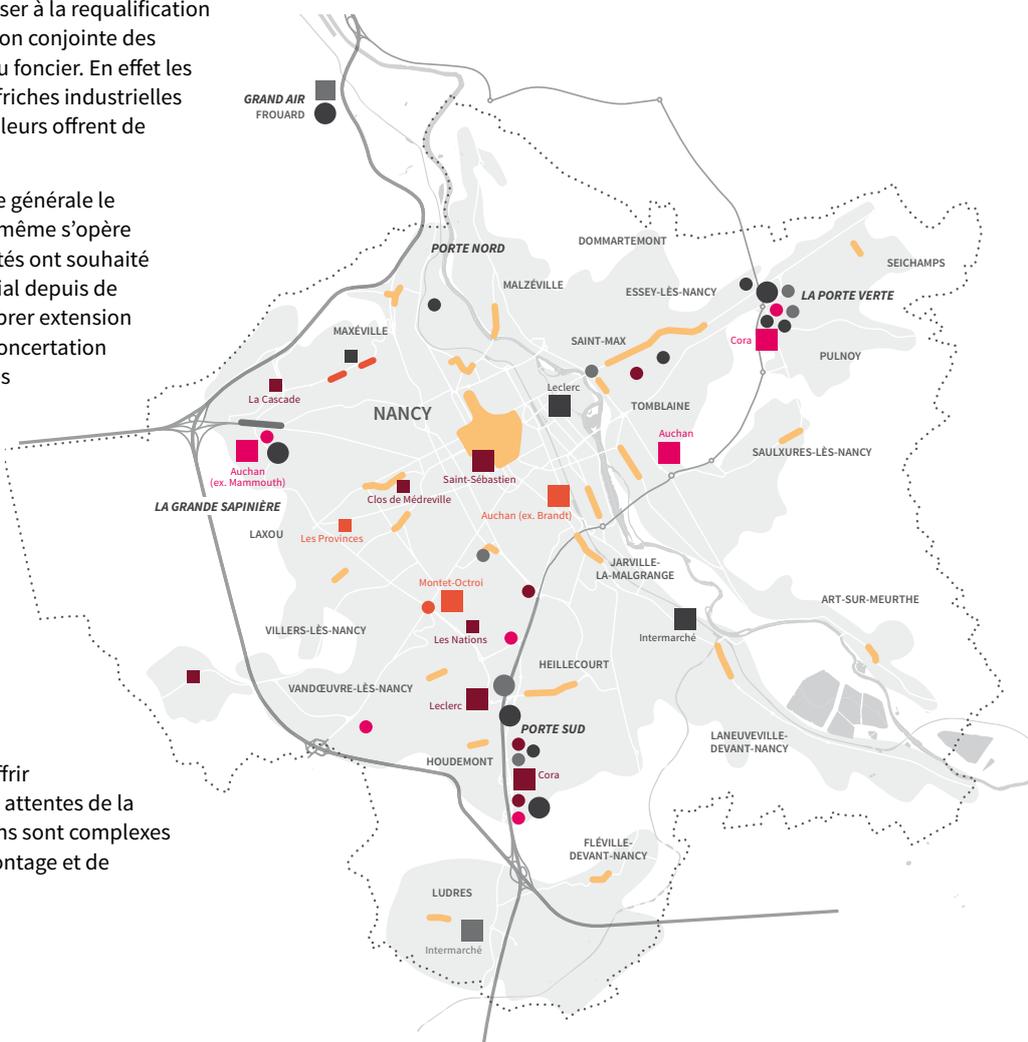
Après des décennies où le développement commercial s'est opéré par extension successive, les promoteurs commerciaux commencent à s'intéresser à la requalification des pôles commerciaux sous l'impulsion conjointe des pouvoirs publics et de la raréfaction du foncier. En effet les anciens sites commerciaux, voire des friches industrielles à proximité de zone commerciale n°1, leurs offrent de nouvelles opportunités.

Cette requalification ou d'une manière générale le renouvellement du commerce sur lui-même s'opère souvent au cas par cas... Les collectivités ont souhaité maîtriser le développement commercial depuis de nombreuses années. Le choix d'équilibrer extension et requalification a donné lieu à une concertation étroite des collectivités concernées (les représentants des commerçants, les consulaires). Cette stratégie de développement commercial se décline aussi bien dans les actions de promotion du territoire, l'accueil et l'accompagnement à l'implantation d'enseignes, que dans la programmation des ZAC et les règles contenues dans les documents de planification.

La requalification est un enjeu déterminant pour les agglomérations afin de conserver leur attractivité et offrir des services répondant aux besoins et attentes de la population. Pour autant, ces opérations sont complexes à mener, notamment en termes de montage et de financement.

LES GRANDES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DU GRAND NANCY

- Avant 1960
- 1960 - 1970
- 1970 - 1980
- 1980 - 1990
- 1990 - 2000
- 2000 - 2014
- Centre commercial ou hypermarché
- Pôle commercial



UN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL MARQUÉ PAR PLUSIEURS ÉTAPES

Les années 1960-1970 : un développement relativement dense et mixte accompagnant l'essor de véritables quartiers urbains

Après des siècles de développement commercial en pied d'immeuble, les années 1960-1970 marquent une rupture avec l'apparition de nouveaux centres commerciaux. Ils se caractérisent par leur relative densité et leur mixité avec d'autres fonctions (habitat pour les Ombelles, les Tamaris, les Provinces, Montet Octroi et le clos de Medreville, bureaux pour la Cascade, bureaux et habitations pour les Nations, habitat et parking public pour le Saint-Sébastien...). Parallèlement, les premiers hypermarchés font leur apparition dans l'agglomération (les magasins Brandt boulevard Lobau et Cora à Houdemont).

Les années 1980-1990 : un développement commercial plus extensif et monofonctionnel

À partir des années 1980, les hypermarchés se généralisent aux portes d'entrée de l'agglomération (Cora Essey-lès-Nancy en 1981, Auchan à Tomblaine en 1986, Mammouth à Laxou-La Sapinière en 1987). Ils s'implantent en dehors du tissu urbain, en bordure d'autoroute, au sein de zones d'activités mixtes qui ont à peine débuté leur développement. Ils restent donc isolés pendant plusieurs années avant l'implantation d'autres commerces, souvent en face du grand parking de l'hypermarché.

Ce fut par exemple le cas pour La Porte Verte où les premiers bâtiments commerciaux sont venus s'implanter en face de l'hypermarché Cora puis sur le reste de la zone. La connexion s'est faite, peu à peu, avec la partie « activités » qui s'est d'abord développée sur Seichamps et Pulnoy.

Le même schéma s'est opéré sur La Sapinière avec une première rangée de commerces le long du parking du magasin Auchan, puis à l'arrière avec le développement du pôle automobile.

Pour Nancy Porte Sud, le développement s'est opéré davantage par mitage le long de la départementale avant de se poursuivre à proximité de Cora, puis au sud sur la ZAC communautaire de Frocourt.

Le développement de Saule Gaillard / Grand Air à Frouard est plus tardif. Il s'est réalisé par terrasse, d'abord au sud, puis au nord, et enfin par densification sur le parking de l'hypermarché Leclerc.

Les années 2000 jusqu'à aujourd'hui : un développement plus maîtrisé dans des ZAC communautaires

Dans les années 2000, le développement commercial se réalise désormais dans le cadre de ZAC communautaires : Porte Verte 2 et 3, Frocourt ou encore Austrasie / Stanislas-Meurthe avec le centre commercial des Deux Rives.

Des petits retail parks, c'est-à-dire des bâtiments regroupant plusieurs enseignes avec un accès, une signalétique, des parkings et des cheminements piétons communs, commencent à apparaître sans pour autant se généraliser complètement à l'ensemble d'un pôle, générant ainsi des discontinuités fonctionnelles et visuelles. Aujourd'hui, cette logique de retail parks a abouti à la création d'ensembles commerciaux de 30 à 40 000 m² réalisés d'un seul tenant, avec une cohérence d'ensemble. Ces ensembles commerciaux se sont développés à Angers, Metz, Seclin, Troyes par exemple, mais ils n'ont pas encore vu le jour sur le Grand Nancy.

Les années 2000 sont aussi marquées par des opérations de mutation, de densification, et de requalification hors ZAC

Durant cette période, en dehors de ces opérations d'aménagement maîtrisé par les collectivités, le développement commercial s'est également opéré au travers de mutations de bâtiments d'activités en bâtiments commerciaux, d'opérations de densification et enfin, plus récemment, de projets de requalification.

Face à la rareté du foncier disponible pour du grand commerce ou de la restauration, la plupart des grands pôles commerciaux du Grand Nancy (Nancy Porte Sud, La Porte Verte, La Grande Sapinière...) ont connu des mutations de bâtiments d'activités en bâtiments commerciaux, avec des travaux de transformation plus ou moins conséquents pour adapter le bâtiment, les accès, les circulations et les stationnements aux nouveaux usages. Ce « grignotage » progressif qui amplifie les flux automobiles a conduit les collectivités à marquer une limite entre la partie commerciale et la partie activité au sein de ces grandes zones périphériques (Nancy Porte Sud et La Porte Verte).

Parallèlement, l'agglomération de Nancy a connu, ces dernières années, des projets d'extension, voire de destruction / reconstruction, du commerce sur lui-même comme sur Nancy Porte Sud (Lidl) ou Nancy Porte Nord (Aldi) et d'optimisation patrimoniale par exemple à la Sapinière (Thiriet).

Tous les projets de mutations, d'extension ou de destruction / reconstruction, ont pu être accompagnés, au cas par cas, dans le cadre de la procédure spécifique des CDAC¹ et de l'instruction des permis de construire. Pour autant, cet accompagnement met sous tension les documents de planification. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire aux collectivités (Grand Nancy et communes) de renforcer la stratégie de développement commercial pensée à l'échelle de l'agglomération par une traduction dans les PLU des communes concernées.

1. Commission départementale d'aménagement commercial

L'ENJEU DE LA REQUALIFICATION DES PÔLES COMMERCIAUX

L'enjeu de cette requalification est de redessiner des projets d'ensemble cohérents et fonctionnels afin qu'ils ne soient plus la somme d'une mosaïque d'enseignes ayant leurs propres caractéristiques et leurs exigences d'accès, de stationnement ou de circulation interne. Cet effort doit être adapté à la configuration de chaque pôle.

REQUALIFIER, C'EST FAIRE DU « SUR-MESURE »

Les difficultés inhérentes aux projets de requalification des pôles commerciaux sont :

- Trouver l'idée forte du projet qui sera le déclencheur de la démarche de rénovation.
- Obtenir les moyens adaptés pour intervenir sur des espaces privés, pour enclencher une démarche de rénovation rapide ou progressive en fonction de l'urgence ou non de la situation.
- Parvenir au bon équilibre entre la part de la rénovation prise en charge par le secteur privé et l'accompagnement sur l'environnement relevant du secteur privé.

+ **DE NOUVELLES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR POUR REQUALIFIER LES PÔLES COMMERCIAUX : DE L'URBANISME DE PROCÉDURE À L'URBANISME NÉGOCIÉ**

Ces démarches de requalification nécessitent de revoir le bouquet de compétences sollicitées habituellement pour des projets urbains plus traditionnels, en particulier l'analyse de la valeur des locaux ou des fonciers existants doit être très approfondie et partagée.

Le management de ce type de projet est également complexe car il comprend, au-delà du respect des procédures classiques pour les collectivités, des temps de négociations avec un jeu d'acteurs assez élargis (enseignes, propriétaires existants, promoteurs en charge de la requalification) et des allers-retours réguliers auprès des décideurs qui sont souvent très informels mais qui conditionnent souvent le succès du projet.

LA PORTE VERTE : AMÉLIORER LA LISIBILITÉ PAR UNE NOUVELLE DESSERTE EN RING

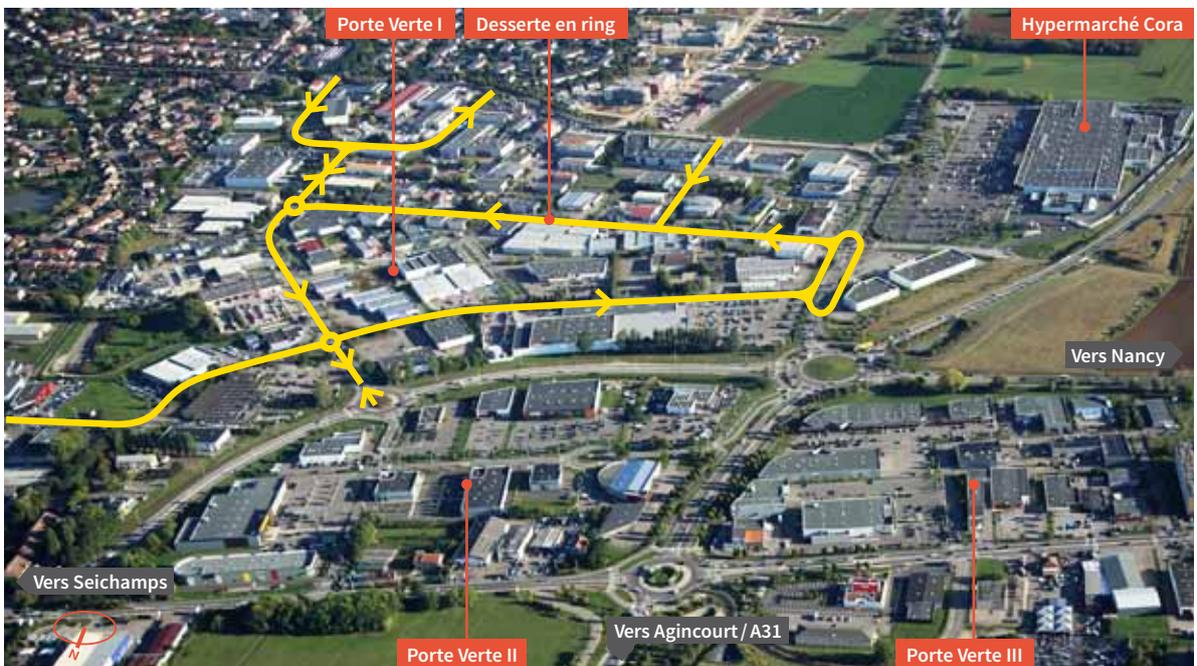
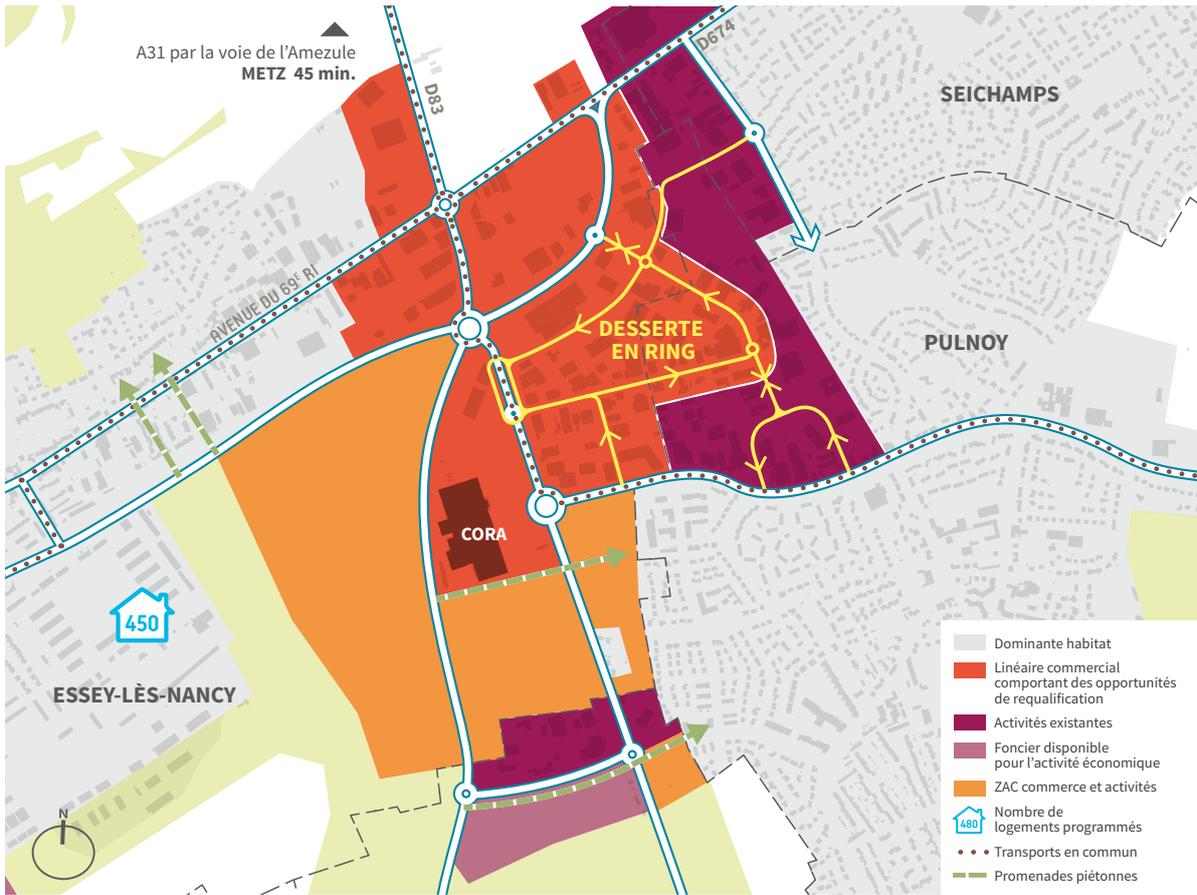
La Porte Verte est aujourd'hui un pôle commercial de 72 000 m² de surface de vente qui a connu plusieurs phases de développement. L'hypermarché Cora s'est implanté en 1981. La zone d'activités située en face de l'hypermarché a muté progressivement en commerces par contagion, avant de se connecter à la partie arrière de la zone, dédiée à des activités artisanales et industrielles. Deux extensions commerciales ont été réalisées ensuite au nord.

Dans un avenir proche, 20 ha à l'ouest de l'hypermarché ont été identifiés pour accueillir un grand projet commercial. Pour autant, le développement de cette partie neuve, qui se fera d'ailleurs dans le cadre d'une ZAC communautaire, doit s'articuler au mieux avec la requalification du pôle existant et éviter ainsi un vieillissement prématuré de la partie historique.

En anticipation de l'aménagement de ces nouveaux fonciers à vocation commerciale, la proposition faite par l'Aduan aux collectivités concernées pour requalifier la Porte Verte 1 s'est articulée autour d'un « ring » orienté, dans un seul sens de circulation, qui permettrait de :

- Répartir les flux commerciaux sur les différentes entrées de la Porte Verte 1.
- Redéfinir de grands îlots avec des façades principales destinées à accueillir les vitrines commerciales.
- Identifier des cours centrales au sein des îlots pour des espaces de livraison ou de stockage ou pour améliorer certaines circulations internes.
- Renforcer la commercialité de certains secteurs en fond de zone et rendre plus lisibles les différents secteurs de La Porte Verte en jouant à la fois sur les vocations (commerciales ou artisanales) mais aussi sur une signalétique spécifique aux différentes entrées de ce ring, ainsi qu'au croisement.
- Aligner les façades commerciales et de proposer des aménagements des espaces ouverts (parking, circulation) de meilleure qualité, plus cohérents et en lien avec les nouveaux développements commerciaux. Une coulée verte viendra connecter les différents espaces commerciaux (neufs et anciens), mais aussi les espaces d'activités et d'habitat à proximité immédiate.

REQUALIFICATION DE LA PORTE VERTE, ARTICULÉE SUR UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SENS DE CIRCULATION



87 RIVES DE MEURTHE CRÉER UN PÔLE D'INGÉNIERIE URBAINE

LE PÔLE D'INGÉNIERIE URBAINE, C'EST LE LIEU DU « GÉNIE URBAIN », L'ESPACE OÙ LES PROFESSIONNELS, LES DÉCIDEURS ET LES HABITANTS SE CROISENT, ÉCHANGENT ET CONÇOIVENT ENSEMBLE LES INNOVATIONS URBAINES DE LA VILLE DE DEMAIN. IL EST IMPLANTÉ AU CŒUR DU QUARTIER DES RIVES DE MEURTHE, SUR LE SITE DES ANCIENS ABATTOIRS DE NANCY, UN ESPACE DE RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE REDÉCOUVERTE DE LA RIVIÈRE.

LES RIVES DE MEURTHE

À deux pas du centre-ville, les 300 ha du quartier des Rives de Meurthe témoignent du passé industriel de l'agglomération. Cette zone, qui concerne 20 % du territoire de Nancy, est située entre la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin, et s'étend depuis Jarville-la-Malgrange au sud jusqu'à Maxéville au nord. À l'intérieur de cet espace, les projets s'enchaînent depuis plus de 30 ans, le chantier s'achevant bientôt.

Les Rives de Meurthe sont l'une des plus importantes opérations de reconquête urbaine, symbole de la réconciliation de la ville avec l'eau, conjuguant harmonieusement espaces publics, habitat, équipements culturels, sportifs et de loisirs, activités économiques et grandes écoles.

LA GENÈSE DU LIEU AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL AU XIX^e SIÈCLE

La grande évolution urbaine du quartier intervient après la seconde moitié du XIX^e siècle, avec la réalisation de la ligne de chemin de fer (1845), la construction du canal de la Marne au Rhin (1852), et l'arrivée de la bourgeoisie industrielle d'Alsace-Moselle, les optants (vers 1870). De nombreuses et nouvelles industries s'implantent à l'est de la ville. La poussée urbaine est laissée à l'initiative privée sans aucun plan d'ensemble. Une urbanisation spontanée et incontrôlée apparaît dès lors, en rupture avec la forme et l'image urbaine préexistantes, sans chercher à prolonger la trame du plan hippodamien de la ville de Charles III.

Ce jeune quartier va prospérer jusqu'à la Première Guerre mondiale avec un important développement industriel et démographique. C'est après la Seconde Guerre mondiale que le déclin s'amorce, et sera surtout ressenti durant les années 1960 et 1970.

LA RENAISSANCE

C'est dans les années 1980 que va s'engager l'action publique pour permettre la mutation complète du quartier. L'objectif était de permettre le développement naturel de la ville vers l'est : Nancy ayant peu de disponibilités foncières, elle devait pour se développer, réinvestir cet espace fortement dégradé par des friches industrielles. Un programme d'envergure est lancé, avec comme préalable la maîtrise de la Meurthe, au travers d'importants travaux pour réguler les débordements récurrents.

La ville de Nancy et la communauté urbaine du Grand Nancy se sont attachées à mener sur le long terme, une politique d'acquisition foncière. La ZAC « Stanislas-Meurthe » est créée en 1993 et est étendue en 1997. En 2003, la ZAC est rebaptisée « Rives de Meurthe », traduisant la volonté d'ouverture de la ville vers une rivière enfin maîtrisée.

L'architecte-urbaniste-paysagiste Alexandre Chemetoff a développé, sur l'ancien faubourg industriel, un nouveau quartier s'articulant autour d'une reconstruction de la trame viaire. L'objectif est de permettre à la ville historique de reconquérir les territoires vers les bords de l'eau et d'offrir de nouvelles perspectives transversales (rue Charles III prolongée ou futur mail des canaux par exemple) réduisant ainsi les distances et l'effet « frontière » marqué par le canal. Ce nouveau quartier d'agglomération accueille de nouveaux programmes d'habitat (plus de 2 000 logements construits), des activités économiques dont 75 000 m² de bureaux, des écoles (École nationale d'architecture, ENSGSI, EEIGM, CNFPT, INSET...), des équipements de sport et de loisirs (la salle de concert L'Autre Canal, un complexe cinématographique, un bowling, des gymnases, un pôle nautique proposant aviron, canoë-kayak, mini-raft...), des services (des restaurants, des hôtels et résidences-services, un centre commercial...) dans un cadre paysager unique fondé sur la présence de l'eau : le port de plaisance, le plan d'eau de la Méchelle, les jardins d'eau (Grand prix national public d'architecture), les espaces de promenade le long des berges...

LA MÉTAMORPHOSE DES ANCIENS ABATTOIRS

Le site, au fil de ce dernier siècle, a endossé successivement plusieurs vocations. Tout d'abord prairie, il offrait un lieu de promenade agreste où les Nancéiens aimaient venir se rafraîchir et déguster fritures et matelote des pêcheurs dans les guinguettes qui jalonnaient les berges. Avec l'arrivée des grandes infrastructures, les abattoirs municipaux s'établissent en 1912 en bordure de Meurthe, à proximité de l'usine de retraitement et d'incinération des déchets. Cette physionomie industrielle perdura pendant près d'un siècle.

Dès la cessation des activités dans les années 1990, un processus de réhabilitation débute en parallèle du projet d'aménagement du quartier. Le vaste site de 6 ha a tout d'abord fait l'objet de démolitions chirurgicales pour faire réapparaître les principaux bâtiments construits en début du XX^e siècle. Deux premiers bâtiments (la halle aux porcs et le bâtiment de l'horloge) ont servi à constituer le nouveau pôle nautique en 1997 (par l'architecte François Noël), en lien avec l'ouverture d'un stade en eaux vives sur le bras vert réaménagé.

DES ABATTOIRS AU TECHNOPÔLE RENAISSANCE : D'UN LIEU NOURRICIER DE LA CITÉ À UN PÔLE D'EXCELLENCE EN GÉNIE URBAIN

En parallèle de l'opération de reconquête urbaine, une initiative visant à fédérer les énergies et les talents autour d'un pôle d'excellence en génie urbain prend forme. En janvier 2013, l'Aduan investit les bâtiments des ex-écuries du marché aux bestiaux. L'Agence s'installe à côté de la Solorem, arrivée en juin 2012 sur le site, et à proximité d'autres acteurs qui œuvrent à la « fabrique de la ville ».

Avec ses nouveaux locaux, l'Aduan dispose d'un cadre parfaitement adapté à son rôle de plateforme de réflexion et d'échange pour l'ensemble des partenaires du développement, de l'urbain et des territoires.



Le Technopôle Renaissance est inauguré le 8 juin 2013. Il est né de la volonté de la communauté urbaine du Grand Nancy, de l'Université de Lorraine et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle de proposer un lieu propice aux innovations urbaines et économiques.

RÉHABILITATION ET NOUVEL USAGE POUR UNE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

Les différents projets de reconversion entrepris depuis ces 30 dernières années ont permis de préserver la mémoire « industrielle » du lieu au travers de la volonté et du travail de réhabilitation des bâtiments et de la Grande Halle proposée par Alexandre Chemetoff. Le site s'ouvre et offre une façade urbaine vers l'eau au cours maîtrisé. Demain, la réalisation du mail des canaux au travers de la Petite Halle reliera physiquement et visuellement les berges naturelles des eaux de la rivière avec celles rectilignes du canal.

LES [RE]SOURCES DE LA RIVIÈRE

Les espaces le long de la Meurthe sont des ressources urbaines où la ville se ré-invente.

Aujourd'hui l'échelle de la réflexion sur les Rives de Meurthe englobe les 8 km linéaires de berges. En 2013, Alexandre Chemetoff, lors des ateliers publics « Les (re)sources de la rivière », a montré la cité telle qu'elle est, et telle qu'elle pourrait-être (suivant son regard d'architecte-urbaniste-paysagiste), sous formes de photos, plans, croquis...

La Grande Halle : un lieu phare pour l'expérimentation
Pour favoriser le partage et les mutualisations, le Grand Nancy a réhabilité la Grande Halle. Située au cœur du Technopôle Renaissance, la Grande Halle est un lieu phare : elle offre aux acteurs une plateforme d'expérimentation et de démonstration de plus de 2 200 m². Elle vise à fédérer les énergies et les talents, et à tisser des collaborations en réseau à l'échelle du bassin de vie du Grand Nancy, mais aussi du Sillon Lorrain.



LOR'N'TECH



Lor'n'Tech a été impulsée dans le cadre de la dynamique « French Tech » qui a pour ambition d'accélérer la croissance des entreprises numériques françaises et de représenter l'excellence du numérique français à l'international.

La démarche Lor'n'Tech est portée par les quatre agglomérations du Sillon Lorrain, Portes de France Thionville, Metz Métropole, Grand Nancy et la communauté d'agglomération d'Épinal. Elle favorise la concrétisation des idées et la multiplication des projets, en détectant les talents, en facilitant et en créant les synergies grâce à un programme d'animation et d'espaces dédiés. Elle s'adresse à l'ensemble des talents, entrepreneurs, créatifs et organisations ayant le numérique pour cœur de métier ou aux acteurs pour qui le numérique représente une source de croissance et une opportunité de développement économique.

Lor'n'Tech affiche des objectifs ambitieux : doublement du nombre d'emplois liés au numérique au cours des dix prochaines années, augmentation de 15 % du nombre d'étudiants dans la filière ou encore organisation annuelle d'une manifestation d'envergure internationale.

Au sein de l'agglomération nancéienne, c'est notamment au cœur du Technopôle Renaissance que pourront prendre place les start-up créées, par exemple dans le bâtiment Médiaparc qui accueille sur 1 200 m² des entreprises du secteur des technologies, de l'information-communication et des services aux entreprises. Son concept : aider les entrepreneurs au démarrage et au développement de leurs entreprises en leur proposant des espaces à la location pour une durée de trois ans et dont le loyer est plafonné par le Grand Nancy. Le taux d'occupation actuel avoisine les 90 % avec plus d'une dizaine d'entreprises et une cinquantaine de salariés.

Le Médiaparc accueille également « La Source », un espace dédié à l'écosystème numérique et à ses acteurs. Ce local partagé permet aux entreprises, associations du numérique, jeunes entrepreneurs ou expérimentés, de se rencontrer afin de favoriser la collaboration et l'innovation.



LE TECHNOPÔLE RENAISSANCE, PÔLE D'EXCELLENCE EN GÉNIE URBAIN ET NUMÉRIQUE

La ville, un objet d'innovations

Le concept de Technopôle Renaissance est né du constat que les modes de vie évoluent, que les habitants attendent des services et des équipements qui répondent à leurs nouveaux besoins, en particulier numériques. Ils souhaitent également une ville plus écologique. Et pour répondre à ces nouvelles attentes, il faut innover.

L'innovation naît de la rencontre de disciplines différentes

Le Technopôle Renaissance, c'est d'abord une proximité d'acteurs qui travaillent sur le champ de l'urbain : l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne (Aduan), la Société d'aménagement urbain (Solorem), l'École nationale d'architecture, des écoles d'ingénieurs (EEIGM, ENSGSI), des écoles de formation des agents territoriaux (INSET, ENACT, le Lorraine Fab Living Lab), mais aussi des entreprises (Dir Est, Cirmad, Bialec...).

Un lieu phare pour l'expérimentation

Pour favoriser le partage et les mutualisations, le Grand Nancy a réhabilité la Grande Halle. Située au cœur du Technopôle Renaissance, la Grande Halle est un lieu phare : elle offre aux acteurs une plateforme d'expérimentation et de démonstration de plus de 2 200 m². Elle vise à fédérer les énergies et les talents, et à tisser des collaborations en réseau à l'échelle du bassin de vie du Grand Nancy, mais aussi du Sillon Lorrain.

L'agglomération nancéienne, vitrine de l'innovation urbaine et de la ville créative

Avec le Technopôle Renaissance, le territoire se donne l'ambition de devenir une référence dans le domaine du génie urbain. D'autant que le Grand Nancy a une vraie tradition en matière de transdisciplinarité : avec l'École de Nancy au début du XX^e siècle qui sacre le mariage de l'art et de l'industrie, puis avec le Technopôle de Brabois dans les années 1970 qui favorise les synergies entre entreprises, laboratoires et écoles, ou encore aujourd'hui avec Artem qui réunit ingénieurs, créateurs et managers sur un même campus universitaire privilégiant ainsi le dialogue des cultures.

LE PÔLE D'INGÉNIERIE URBAINE EST IMPLANTÉ DANS LE QUARTIER DES RIVES DE MEURTHE À NANCY, SUR LE SITE DES ANCIENS ABATTOIRS : c'est le lieu du « génie urbain », l'espace où les professionnels, les décideurs et les habitants se croisent, échangent et conçoivent ensemble les innovations urbaines de la ville de demain.

Extrait du schéma directeur Rives de Meurthe

Source : Bureau des paysages - A. Chemetoff



88 PLATEAU DE HAYE

HABITER LA FORÊT

LE PLATEAU DE HAYE, LONGTEMPS RESTÉ REPLIÉ SUR LUI-MÊME, FAIT L'OBJET D'UN VASTE PROGRAMME DE RÉHABILITATION, EN LIEN AVEC L'AGENCE NATIONALE POUR LA RÉNOVATION URBAINE (ANRU) ■ C'EST L'UN DES 7 SITES ANRU DU GRAND NANCY ■ SITUÉ EN LISIÈRE DE LA FORÊT DE HAYE, CE PROJET S'ARTICULE AUTOUR DU THÈME "HABITER LA FORÊT" ■ IL EST BASÉ SUR LA RECONQUÊTE URBAINE D'UNE ANCIENNE CARRIÈRE PORTÉE À L'URBANISATION ET DE QUARTIERS BÂTIS DANS LES ANNÉES 1950

LE PLATEAU DE HAYE, UN SECTEUR INTERCOMMUNAL DE 440 HA

Situé au nord-ouest de l'agglomération nancéienne, sur les 3 communes de Laxou, Nancy et Maxéville, il domine de 100 mètres la ville-centre.

À la fin du XIX^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, le paysage du Plateau est encore rural et pourtant, en sous sol, l'exploitation du fer génère déjà une activité intense, bientôt rejointe en surface par l'extraction du calcaire. Avec les carrières, un paysage industriel prend forme. Situé en lisière du massif de la forêt de Haye, il est au cœur d'un réseau végétal.

LA NAISSANCE DU QUARTIER DANS LES ANNÉES 1950

En 1956, les communes de Laxou, Nancy et Maxéville envisagent un développement urbain dans cette zone jusqu'à présent épargnée par l'urbanisation.

Le programme prévoit alors 3 388 logements dont 2 797 sociaux pour l'OPHLM (actuel OPAC de Nancy), et 420 pour le CILOF (Compagnie immobilière pour le logement des fonctionnaires), mais aussi un quartier pavillonnaire, deux centres commerciaux (de 2 050 m² et 3 380 m²), quatre groupes scolaires, l'église de la Vierge-des-Pauvres, des équipements sportifs et culturels.

L'architecte Bernard Zehruss, premier Grand Prix de Rome en 1939, auteur du Palais de l'Unesco à Paris et co-auteur du CNIT de La Défense, est chargé du projet en décembre 1957. La première pierre est posée en mars 1958.

Le grand ensemble, tout en longueur, prend la forme de deux barres géantes : le Cèdre Bleu (400 m, 15 niveaux, 917 logements) et le Tilleul Argenté (300 m, 17 niveaux, 716 logements). La presse locale parle alors des « plus longues barres d'Europe ». Visible depuis le centre de Nancy, cette architecture significative signe l'identité d'un quartier « moderne » replié malgré tout sur lui-même.



LE HAUT-DU-LIÈVRE SORT DE TERRE

Le Haut-du-Lièvre est un quartier qui prend place en bordure du Plateau de Haye dès la fin des années 1950. Deux mille logements sont bâtis par Bernard Zehruss :

1959 : les Bouleaux

1960 : les Lilas (2 bâtiments, 3 étages) et la résidence pavillonnaire « le parc Sainte-Catherine »

1961 : les Ombelles et le Cèdre Bleu (13 étages sur 400 m de long)

1962 : le Tilleul Argenté (15 étages, 300 m de long)

1964 : les Aulnes (2 bâtiments de 3 et 4 étages et 2 tours de 12 et 13 étages)

1965 : les Seringats (3 étages) et le Marronnier Rouge (tour étoile de 15 étages)

1966 : le Hêtre Pourpre (tour étoile de 15 étages)

1967 : le Blanc Sycomore (tour étoile de 17 étages)

1971 : la Tour Panoramique (33 étages), conçue sur les plans d'Abel Lucca et de Guy Wurmser.

La plateau de Haye dans les années 1940



LA PREMIÈRE RÉHABILITATION DU QUARTIER DANS LES ANNÉES 1980

Durant trois décennies, ces grands ensembles abritent tout type de familles notamment de jeunes ménages démarrant leur parcours résidentiel. Mais au début des années 1980, le Haut-du-Lièvre compte 800 logements vides et les dégradations du quartier appellent une intervention publique. S'ouvre alors une importante étape de réhabilitation des quartiers en habitat social, menée par l'architecte Alain Sarfati, qui porte principalement sur les façades et les espaces publics. Cette réhabilitation est menée de manière concomitante à la remise en état des sites libérés par l'entreprise Solvay après l'arrêt des activités de la carrière.

Dès 1981, la ville de Nancy et son office d'HLM entreprennent cette réhabilitation afin de mieux relier le quartier au centre-ville, d'améliorer les conditions de vie et le confort des habitants, de favoriser une véritable vie sociale, et donner ainsi une nouvelle image positive du secteur.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LES ANNÉES 1990

Le tournant des années 1990 s'opère avec le développement de la zone d'activités Saint-Jacques. Sa position géographique avantageuse en bordure de l'A31 et à proximité de l'A33 permettant des accès rapides vers Paris, Lyon, Strasbourg ou Metz, attire de nombreuses entreprises. Par ailleurs, d'importantes interventions publiques ont permis de diversifier les fonctions du site avec la création d'un pôle médical important (4 cliniques privées, une maison médicale et un laboratoire), et l'implantation du Zénith en 1993.

Avec plus de 5 000 emplois, Saint-Jacques fait aujourd'hui partie des sites d'activités ayant gagné le plus d'emplois ces 10 dernières années, en particulier grâce à la Zone franche urbaine qui offre aux entreprises qui s'y installent des avantages financiers.

Le préverdissement des carrières Solvay Sud dans les années 1990



LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE SANS PRÉCÉDENT AU DÉBUT DES ANNÉES 2000

Après une première réhabilitation dans les années 1980, une nouvelle transformation est engagée en 2004. Elle porte sur les 440 ha du Plateau de Haye, le quartier du Champ-le-Bœuf (construit dans les années 1970 après l'expropriation de la ferme Saint-Jacques, dernière exploitation agricole qui était encore en activité sur le Plateau), en passant par Les Aulnes, mais c'est surtout l'opportunité représentée par la libération des 450 ha des carrières Solvay qui ouvre la voie d'une nouvelle urbanisation du site telle qu'imaginée par l'architecte-urbaniste-paysagiste Alexandre Chemetoff à qui la réalisation du projet a été confiée.



FICHE IDENTITÉ

- **Porteur du projet :** Communauté urbaine du Grand Nancy
- **Maîtres d'ouvrage :** Grand Nancy, Ville de Laxou, Ville de Maxéville, Ville de Nancy, OPH de Nancy, Meurthe & Moselle Habitat, EPARECA
- **Maître d'œuvre :** Alexandre Chemetoff & associés (Bureau des paysages)
- **Aménageur :** Solorem
- **Superficie :** 440 ha
- **Calendrier :** 2004-2020
- **Partenaires :** ANRU, CDC, Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Région Lorraine, Europe, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Association foncière logement, Établissement public foncier de Lorraine
- **Budget :** 258 millions €
- **Récompenses :**
 - Grand prix national 2011 des écoquartiers (Ministère français de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie),
 - Prix de l'aménagement urbain 2012 (Groupe Moniteur).

LA MÉTAMORPHOSE D'UN QUARTIER

Ce projet urbain, l'un des plus ambitieux de France, allie la démolition de logements sociaux avec reconstruction de programmes assurant désormais une diversité et une mixité de l'offre. La modernisation des services publics de proximité, l'aménagement d'espaces verts, la création de places et de rues, la construction de nouveaux équipements sportifs et la restructuration de l'appareil commercial complètent l'ensemble du dispositif de rénovation.

ÉCOQUARTIER DU PLATEAU DE HAYE

Situé dans le prolongement de la forêt de Haye, le projet veut créer une transition entre la nature et la ville, avec pour objectif de recoudre les 440 ha de tissu urbain de ce pan de ville de 14 300 habitants avec le reste du territoire environnant.

La volonté publique a été tout d'abord de resituer le quartier dans la ville et de le relier par le deuxième axe structurant de transport en commun : la ligne 2 qui relie le quartier du Haut-du-Lièvre au centre-ville et parcourt l'agglomération jusqu'à Laneuveville-devant-Nancy. De plus, la démolition d'un tiers d'une des plus longues barres de logements (l'immeuble Cèdre Bleu) est un levier significatif de la transformation à partir du patrimoine naturel et existant. Ceci a permis, au-delà de la dédensification, d'ouvrir un large balcon sur le centre de l'agglomération en prolongeant le parc de 12 ha jusqu'au rebord du Plateau.

L'ambition était ensuite de « faire entrer » la forêt de Haye sur le plateau en pensant le traitement des espaces dans une logique forestière, afin de qualifier le quartier (les essences et les formations végétales de la forêt de Haye sont ici privilégiées dans l'aménagement urbain). Des espaces de promenades végétalisées ont été réalisés au pied des logements, à l'endroit même où se garaient hier les voitures.

La situation géographique de ce morceau de territoire, à la lisière du massif de la forêt de Haye, associée à un patrimoine végétal riche ont permis d'œuvrer à l'équilibre environnemental général, et d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants



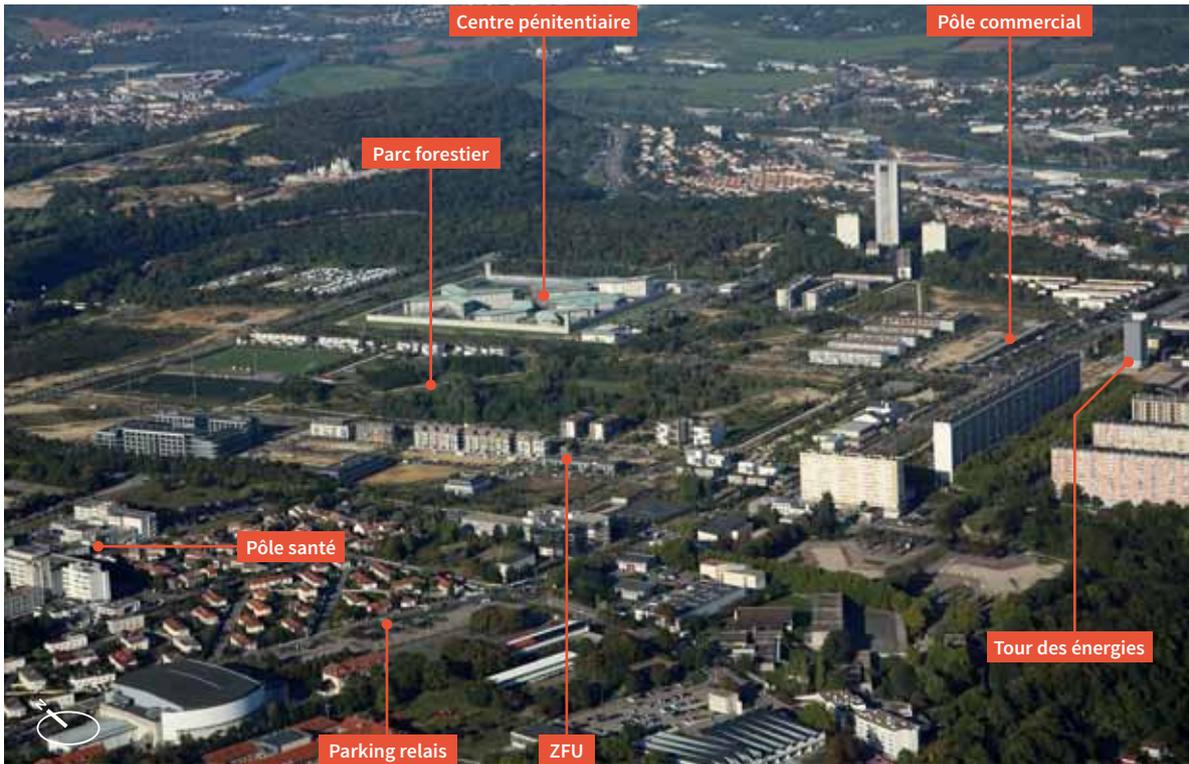
CHIFFRES CLÉS

- 14 000 habitants (dont 3 000 nouveaux)
- 1 120 logements démolis
- 1 800 logements neufs avec orientation bioclimatique
- 3 500 logements écorénovés
- Rénovation thermique des groupes scolaires
- 150 ha d'espaces publics aménagés
- 37 ha de parcs publics
- 5,6 km de cheminements forestiers
- 18 500 arbres plantés
- 2 300 m² de jardins partagés
- 115 entreprises et 700 emplois créés
- Renforcement de l'offre d'équipements et de services
- Développement de l'offre multimodale de transports
- Aménagement d'itinéraires pour piétons et vélos
- Tour des Énergies : Symbole emblématique du quartier, elle est issue de la déconstruction du Cèdre Bleu. C'est un espace de sensibilisation à l'environnement (panneaux solaires, ateliers pédagogiques...)
- Nouvelle chaufferie biomasse (bois issu de la forêt de Haye)
- 3 000 logements chauffés par le réseau urbain de chaleur
- Gestion différenciée des eaux pluviales
- Recyclage des déchets de chantier
- 755 000 m³ de remblais réutilisés

Extrait du schéma directeur du Plateau de Haye
Source : Bureau des paysages - A. Chemetoff



ÉCOQUARTIER DU PLATEAU DE HAYE,
UN NOUVEAU MORCEAU D'AGGLOMÉRATION DURABLE ET SOLIDAIRE



89 ARTEM

INVENTER LE PÔLE UNIVERSITAIRE DE DEMAIN

ARTEM, À TERME 65 000 M² CONSTRUITS ET 5 000 PERSONNES ATTENDUES SUR LE SITE DONT 3 500 ÉTUDIANTS ET 1 400 ENSEIGNANTS, CHERCHEURS, PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

LA CONCURRENCE POUSSE À L'EXCELLENCE

Pour faire émerger en France des pôles universitaires et scientifiques d'excellence de niveau international, capables de figurer dans les grands classements mondiaux, l'enseignement supérieur se réinvente. Par la mutualisation des pôles d'enseignements, le décloisonnement des disciplines, la multiplication des liens entre l'université et les entreprises, le pôle universitaire de demain veut renforcer son caractère, affirmer son image et son rayonnement pour former au monde de demain.

Sur le territoire grand nancéien, l'invention du pôle universitaire de demain se traduit par la conception de sites adaptés aux nouveaux modes d'enseignements et de travail, et par leur intégration à la ville. Ils deviennent ainsi des lieux de vie, de créativité et d'innovation.

Deux projets phares sont porteurs de cette philosophie : Artem et le pôle biologie-santé.



INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET DÉCLOISONNEMENT DES DISCIPLINES

Le **Campus biologie santé**, labellisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, prévoit de réunir sur un même site la faculté de médecine, l'ensemble des formations universitaires en santé et biologie humaine, soit 10 000 étudiants.

Le premier maillon de ce projet est incarné par le Biopôle, un institut de recherche fondamentale réalisé en 2010, centre d'excellence européen en biologie et bio-ingénierie qui rassemble des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des ingénieurs et des doctorants d'expertises scientifiques complémentaires.

Le **projet Artem** (Art - Technologie - Management) est une alliance interdisciplinaire de 3 grandes écoles : l'École nationale supérieure d'art de Nancy, l'École des Mines de Nancy et l'École de management ICN Business School. Elles seront accompagnées par l'Institut Jean Lamour. Créateurs, ingénieurs et managers sont ainsi réunis et mettent en pratique la méthode de travail « thinking », qui favorise le dialogue des cultures et le croisement systématique des savoir-faire sur des sujets variés.



Alex Herail



Ville de Nancy

NAISSANCE DE L'ESPRIT ARTEM

Dès 1998, l'École des Mines de Nancy, qui partage déjà des enseignements avec l'ICN Business School, réfléchit à l'élaboration d'un cursus de différenciation pour répondre aux attentes des entreprises mondiales. La rencontre avec l'École nationale supérieure d'art de Nancy conduit au manifeste Artem, signé par les trois directeurs d'école, pour la création d'un nouvel ensemble nancéen d'enseignement et de recherche en art, technologie et management.

En 1999, le territoire célèbre le centenaire de l'École de Nancy. Il choisit d'ancrer ce projet universitaire novateur dans un espace mutualisé et ouvert sur la ville.

Artem s'inscrit dans la tradition nancéenne de l'Art nouveau qui sacre le mariage de l'art et de l'industrie. Gallé, Daum, Majorelle ou Prouvé sont des grandes figures nancéennes qui travaillaient au décloisonnement des disciplines afin de créer une synergie nouvelle. Pour adapter l'université aux attentes et aux nouveaux besoins d'une société plurielle, Artem s'affirme comme le lieu de l'interaction des enseignements et de l'enrichissement mutuel, le lieu du croisement des domaines d'expertise pour favoriser l'innovation, l'expérimentation et la conception.

AFFIRMER LA TRANSVERSALITÉ ET LE RAYONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT

Entre 2002 et 2005, le projet Artem s'étoffe avec la création d'Artem-entreprises, qui réunit 31 entreprises lorraines pour un travail transversal à la fois entre les universités, les entreprises et les collectivités locales, mais également entre les disciplines universitaires elles-mêmes, pour offrir aux étudiants la possibilité de se confronter à d'autres sensibilités et de préparer leur intégration dans les entreprises. En rendant plus poreuses les frontières entre les écoles et les entreprises, Artem-entreprises vient conforter la pertinence de ce lieu mutualisé.

L'intégration de l'Institut Jean Lamour, un des plus importants centres de recherche publique en Europe dans le domaine de la science des matériaux, et le plus important de l'Institut de chimie du CNRS, apporte un rayonnement fort au projet Artem qui s'affirme comme espace de convergence des intelligences. Il regroupe 20 équipes de recherche, 150 chercheurs et enseignants-chercheurs, 150 doctorants, et 60 post-docs, visiteurs de longue durée et stagiaires.

RÉINVESTIR LA VILLE PAR UN PÔLE UNIVERSITAIRE

Le projet Artem prend place au sein d'un quartier nancéen, Haussonville-Blandan, très fortement marqué par la présence militaire. La restructuration profonde des armées, encadrée par la loi de programmation militaire pour les années 1997-2002, a impliqué la libération d'un patrimoine très important constitué de casernes, de terrains d'entraînement et d'usines d'armement.

Le site Molitor-Manutention (8 ha) qui accueille la construction d'Artem, s'inscrit dans une démarche de recomposition urbaine déjà marquée par deux reconversions d'emprises militaires : la ZAC Donop dans les années 1980 et l'installation du siège du conseil général de Meurthe-et-Moselle dans l'ancien hôpital militaire dans les années 1990.



FORMALISER LE PROJET

En 2006, le Grand Nancy lance un appel d'offres international pour le recrutement du maître d'œuvre pour l'aménagement du site et la réalisation de la première tranche qui comprend l'École des Mines, l'Institut Jean Lamour, la Maison des langues et des cultures, deux amphithéâtres et un bâtiment d'accueil. Le concours est remporté par l'Agence Nicolas Michelin et Associés avec Claire Alliod, paysagiste, Iosis Grand Est et Elioth, bureaux d'études. Le chantier est lancé en 2009 et s'échelonne en trois tranches jusqu'en 2015.

La deuxième tranche consiste en la réalisation de l'École nationale supérieure d'art de Nancy et est confiée aux architectes Dietrich-Untertrifaller - architecte associé Zomeno.

La troisième tranche, qui prévoit la réalisation de l'ICN Business School, de l'ISAM-IAE, et des espaces partagés (la médiathèque, deux amphithéâtres et la Maison des étudiants), est confiée à l'Agence Lipsky-Rollet.

FAIRE PROJET : INVENTER UN PÔLE UNIVERSITAIRE ET RÉINVENTER UN QUARTIER

En réinvestissant l'emprise Molitor-Manutention, le projet Artem propose d'ouvrir la ville sur un site autrefois clos. Cet équipement universitaire s'intègre dans le tissu existant en créant un véritable morceau de ville qui peut-être entièrement traversé. Les murs de la caserne disparue se réinventent en une galerie poreuse, espace tampon qui vient doubler la rue du Sergent Blandan.

Un projet de requalification globale du quartier naît de la création du pôle universitaire sur l'ancienne parcelle militaire. Le réaménagement de la place de Padoue permet de créer une vaste esplanade qui accueille les arrêts de tramway, ouvre la perspective sur la rue du Sergent Blandan et la galerie, et crée une devanture aux nouveaux commerces surmontés de logements et locaux professionnels qui jouissent ainsi d'une vue dégagée.

Le site devient un pivot dans le quartier, entre le parc Sainte-Marie au nord et les stations de tramway et la place de Padoue au sud. Ce site est découpé en îlots qui s'alignent sur ceux existants, chaque école occupant l'un des îlots. Ces îlots affirment le tracé de trois nouvelles rues est-ouest qui viennent mailler le quartier entre la rue du Sergent Blandan et le boulevard d'Haussonville.

LA GALERIE, ÉLÉMENT STRUCTURANT DU DISPOSITIF

La galerie est une promenade urbaine de 700 mètres qui joue à la fois le rôle de façade, de lieu de rencontre entre un quartier résidentiel et un pôle universitaire, d'espace mutualisé entre les différentes disciplines d'enseignements, et de couture urbaine entre la place de Padoue, et peut-être, à terme, le parc Sainte-Marie et le futur projet Nancy-Thermal, à travers une prolongation de cette galerie sur le site des casernes Blandan et Verneau.

La galerie revêt un rôle symbolique fort en ouvrant Artem vers la ville pour éviter que le campus ne vive tourné sur lui-même. Sa conception en verrière fait écho aux dynamiques de recherche d'innovation et d'association de différentes techniques (notamment la verrerie et la ferronnerie) de l'École de Nancy. Elle puise son inspiration dans une vision urbaine inspirée des grands tracés qui ont façonnés Nancy (la place Stanislas, la place de la Carrière ou le cours Léopold) en devenant des lieux emblématiques porteurs de l'image de la ville et qui sont tout à la fois traits de liaisons et espaces de dilatation. La galerie porte également le grand héritage architectural des passages et galeries en réinventant sa fonction qui n'est plus alors commerciale mais universitaire.



PLACE DE PADOUE

- Création d'un espace public de 5 000 m² qui intègre le projet Artem à tout un morceau de ville, à la charnière de Nancy et de Vandœuvre-lès-Nancy.
- 1 100 m² de surfaces commerciales et professionnelles.
- 73 logements en BBC (Bâtiment basse consommation).
- Inscription dans 3 composantes : l'écologique, l'économique et le social.
- Offre de logements : du studio au T5.
- Financements larges pour favoriser la mixité sociale.

MUTUALISER LES LIEUX ET LES CONNAISSANCES

La façade du projet Artem ouverte sur la galerie est l'expression à la fois de l'identité de chacune des trois écoles, et de l'organisation du bâti au service du décloisonnement des disciplines. Chaque école a « façade sur galerie » par une « maison-signe » qui abrite le hall d'entrée, l'accueil et les locaux administratifs et techniques.

L'essence même du projet repose sur le partage des espaces : le café Artem, la Maison des langues et des cultures ou encore les amphithéâtres sont des lieux partagés par tous. La médiathèque est elle aussi commune et intègre les collections des bibliothèques des trois établissements.

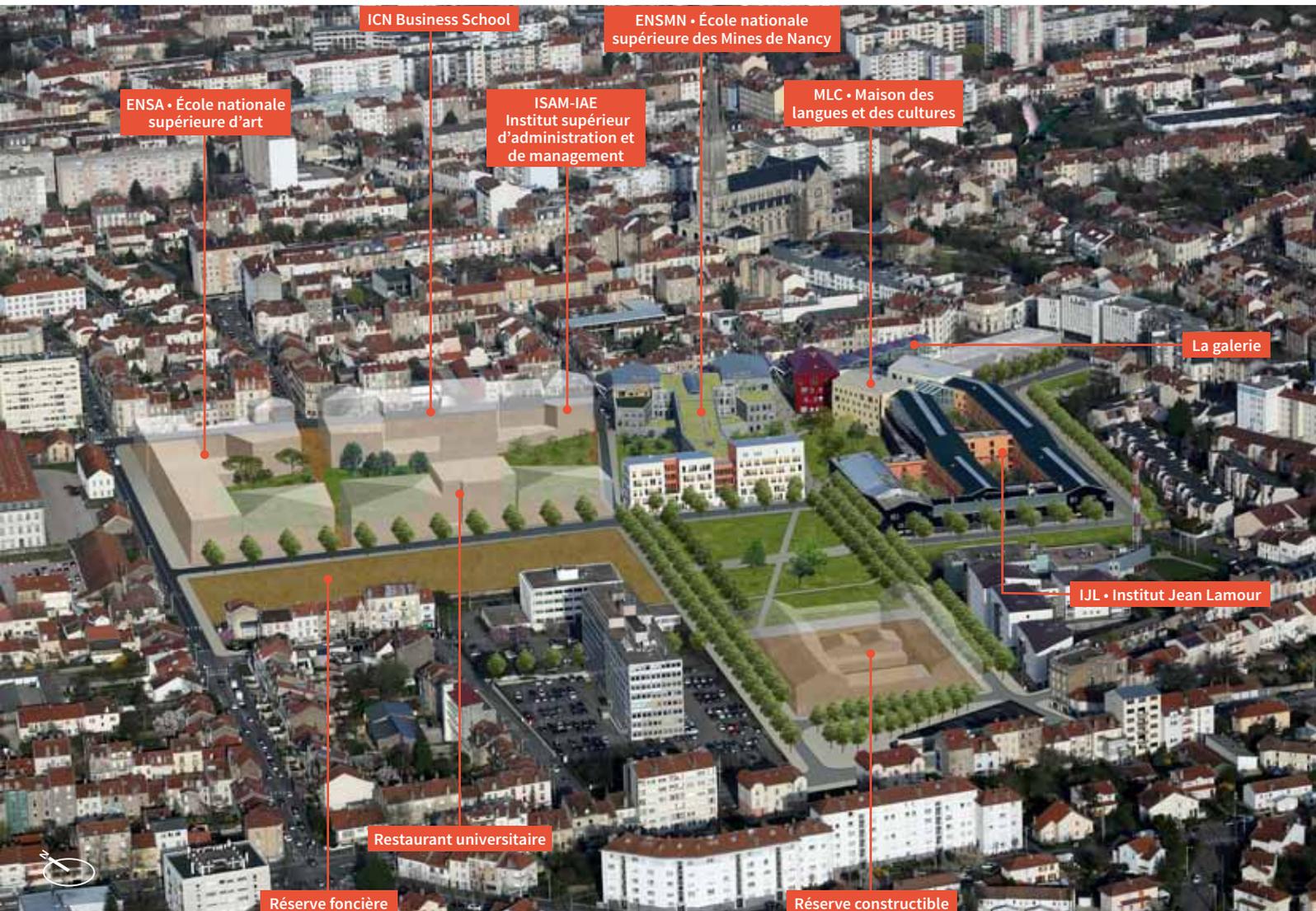
Les cours plantées permettent un partage des espaces extérieurs des écoles deux à deux. La Plaine des loisirs est un espace public partagé des étudiants et des riverains, un espace à l'échelle du quartier qui amène une liaison entre Artem et le quartier d'Haussonville.

La galerie est à la fois un lieu de représentation (symbole de l'esprit Artem, de la transversalité des disciplines, de la rencontre et de l'échange), un lieu d'usage (promenade urbaine couverte, parvis d'entrée des écoles et trait d'union dans la ville), et un confort (tampon inter-climatique et acoustique avec la rue).



ARTEM, UN NOUVEAU CAMPUS DANS LA VILLE.
LE PROJET ARTEM N'EST PAS QU'UN PROJET UNIVERSITAIRE NOVATEUR, C'EST AUSSI UNE OPÉRATION URBAINE ET ARCHITECTURALE QUI VISE LA RECONQUÊTE D'UNE ANCIENNE FRICHE MILITAIRE DE 10 HA

Agence Nicolas Michelin et Associés - Paysagiste : Claire Alliod - Bureaux d'études : Iosis Grand Est et Elioth



Simulation de mise en volumétrie : Aduan

90 NANCY GRAND CŒUR

RÉINVENTER L'HYPERCENTRE

LA GARE TGV EST LA PREMIÈRE PORTE DE L'AGGLOMÉRATION AVEC 9 MILLIONS DE VOYAGEURS PAR AN
LE NOUVEAU CENTRE DE CONGRÈS EST LA PREMIÈRE PIÈCE D'UN NOUVEAU QUARTIER QUI ACCUEILLERA
165 000 M² DE BUREAUX, DE COMMERCES ET DE LOGEMENTS

LE TRANSPORT FERRÉ FAIT SORTIR LA VILLE DE SES LIMITES HISTORIQUES

La gare de Nancy, créée en 1852, est à la fin du XX^e siècle au cœur d'un quartier composite où quelques bâtiments historiques comme la brasserie Excelsior ou la synagogue voisinent avec des tours et des espaces logistiques. Le long du boulevard Joffre, le tri postal réalisé par Henri Prouvé, mais désormais vide, dresse sa haute silhouette à caractère industriel. Pour comprendre cette organisation urbaine contrastée, il faut reprendre le fil de l'histoire.

À l'occasion de la création de la ligne ferroviaire Paris-Strasbourg, la gare de Nancy s'implante à l'ouest des trois villes qui constituent désormais Nancy. La voie ferrée marquera une frontière, comme le canal réalisé quelques années plus tard en établira une autre à l'est. Avec cette ouverture sur le territoire national, Nancy se développe rapidement, d'autant plus que la perte de la Moselle et de l'Alsace incitent de nombreux travailleurs et entrepreneurs à rejoindre les grandes villes françaises les plus proches. Les abords de la gare s'urbanisent de part et d'autre de la voie ferrée, rue de la Commanderie, rue Raymond Poincaré et autour de l'église Saint-Léon construite de 1820 à 1884. Sur le site de l'étang Saint-Jean asséché, les installations ferroviaires se déploient, alors que le réseau viaire lié à l'expansion urbaine s'organise autour du faisceau ferré : le quai Claude Lorrain, la rue Isabey, et le pont des Fusillés en lien avec le quartier Mondésert.

Au début du XX^e siècle, le boulevard Joffre est créé en reprenant grossièrement le tracé des anciennes fortifications qui ceignaient la Ville Neuve. Il délimite un espace jusqu'aux voies qui sera conquis par les multiples fonctions de services et de logistiques qui accompagneront le développement de l'activité ferroviaire, élargissant d'autant la coupure au sein de la ville qui s'étend désormais sur les deux rives de la ligne.

QUAND LA MODERNITÉ VEUT S'OPPOSER À L'HISTOIRE

Alors que la ville continue à s'étendre, il faudra attendre les années 1960 pour que le paysage urbain soit de nouveau bouleversé. La gare de triage est reportée en aval, et sur l'espace libéré, la ZAC Croix de Bourgogne installe logements et immeubles de bureaux qui surplombent les voies depuis le viaduc Kennedy tout juste réalisé. En limite du centre ancien est entreprise l'opération de rénovation urbaine qui conduira à démolir plusieurs îlots de la ville de Charles III pour y construire des tours, symboles d'une modernité qui s'affranchit du passé. L'entreprise s'arrêtera avec l'édification de la tour Thiers en face de la gare, quand les Nancéiens ne se reconnaîtront plus dans cette transformation brutale de leur ville historique.

Le quartier de la gare en 1964

L'espace ferroviaire occupe une grande part de l'étang Saint-Jean, depuis la place de la Croix de Bourgogne jusqu'au boulevard Joffre.

Avec la libération de l'ancienne gare de triage à l'est, la première phase de reconquête des terrains permet la construction du Viaduc Kennedy.



GRANDE VITESSE ET INTERMODALITÉ REPLACENT LA GARE AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION

Après l'âge d'or de l'automobile, le TGV donne au transport ferroviaire une nouvelle dynamique. Nancy prépare rapidement l'arrivée de la grande vitesse qui la placera à 1h30 de Paris.

En raison de l'exiguïté du site, la gare se développera en se dotant de quatre entrées, de part et d'autre du faisceau ferré. L'entrée historique, place Thiers, est complétée par la création d'une deuxième entrée, en 2002, face à l'église Saint-Léon. Une troisième est créée au pied de l'immeuble République qui longe la voie au sud du pont Foch. La quatrième est prévue par le viaduc Kennedy. Chaque nouvelle entrée donne naissance à des programmes de bureaux qui témoignent de l'attractivité du quartier.

Le succès du TGV sera considérable puisque la gare passera en quelques années de 5 à 9 millions de voyageurs. Les fonctions logistiques peuvent désormais être relocalisées plus loin et laisser place à la reconquête urbaine.



LA CONCERTATION AU CŒUR DU PROJET

Depuis le lancement du projet, le Grand Nancy a engagé une large concertation publique faisant intervenir les usagers de la gare, les taxis, les riverains, les commerçants... Cette première phase de concertation a permis d'établir le programme d'aménagement de la place, à partir duquel a été lancé le concours d'aménagement permettant de retenir le projet de Jean-Marie Duthilleul Architecture.

Fort de ce succès, le Grand Nancy a initié en 2011 les Ateliers de La Fabrique, réunissant les collectivités, la SNCF, Gares et Connexions, RFF et la société civile pour faire émerger des propositions d'aménagement. Cet espace de concertation a permis de finaliser le projet de la future place Thiers : un espace entièrement piéton et mis en valeur par des espaces plantés, une meilleure organisation entre le piéton, le vélo, l'automobile et les transports en commun, ainsi qu'un accès facilité à la gare et au parking Thiers.

Le quartier de la gare au début de l'année 2015

- La place Thiers en cours de rénovation
- Logements en cours de construction autour de la maison Saint-Charles
- Le centre de congrès Prouvé installé
- Le boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie redressé



LA RÉCONCILIATION PAR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA QUALITÉ URBAINE

L'opération Nancy Grand Cœur, labellisée écoquartier, offrira à terme 165 000 m² de bureaux, commerces et logements sur 11 ha. Le cœur de l'agglomération s'étendra jusqu'à la voie ferrée, transformant ses rives en quais verts arborés où prendront place un hôtel haut de gamme et des programmes tertiaires bénéficiant d'une visibilité et d'une situation remarquable.

Face à la gare, la place Thiers, débarrassée des trémies d'accès au parking souterrain, présentera fin 2015, une plateforme piétonnière complète prolongée jusqu'à la salle Poirel. Foyer des mobilités urbaines et de l'intermodalité, la gare et la place organiseront les circulations des véhicules au niveau -1 pour assurer un accès direct aux quais et aux trains.

Le projet, imaginé par Jean-Marie Duthilleul, a pour ligne directrice de prolonger les rues de la Ville Neuve jusqu'aux limites des voies ferrées. La trame dessinée sous le règne de Charles III à partir de 1590 tissera désormais un lien entre la ville historique, les ensembles modernes des années 1960 et les futurs immeubles construits dans le respect des dernières normes énergétiques. Au nord, l'ancien centre de tri postal réhabilité donne naissance au centre de congrès Prouvé conçu par Marc Barani alors qu'au sud, la démolition de l'ancienne prison ouvre la possibilité de requalifier le système viaire, de réduire le franchissement des voies ferrées par le pont des Fusillés, et permet ainsi la réalisation de programmes de logements autour d'une nouvelle place (Alexandre 1^{er}).

La place Thiers, un nouveau salon urbain en cœur d'agglomération

Première porte d'entrée de l'agglomération, la place Thiers deviendra avec son réaménagement un espace végétalisé accueillant, piétonnier et fonctionnel, et donnant l'image d'une « belle » place de Nancy.



AREP - JM Duthilleul Architecture et Laurent BEAUDOIN Architecte - Paysagiste : Agence Michel DESVIGNE Paysagiste - BET VRD : SEFIBA



NANCY GRAND CŒUR

Un espace de projet de 15 ha (ZAC de 11 ha)

Un programme de 165 000 m² de surface plancher :

- 1/3 programmes résidentiels (700 logements diversifiés)
- 1/3 activités économiques (bureaux / commerce)
- 1/3 équipements publics, commerces et services (centre de congrès, parking public, quai vert...)

19 000 m² de Shon pour le nouveau centre de congrès Prouvé

Maîtrise d'ouvrage : Grand Nancy

Aménageur : Solorem

Maîtrise d'oeuvre urbaine : AREP / JM Duthilleul



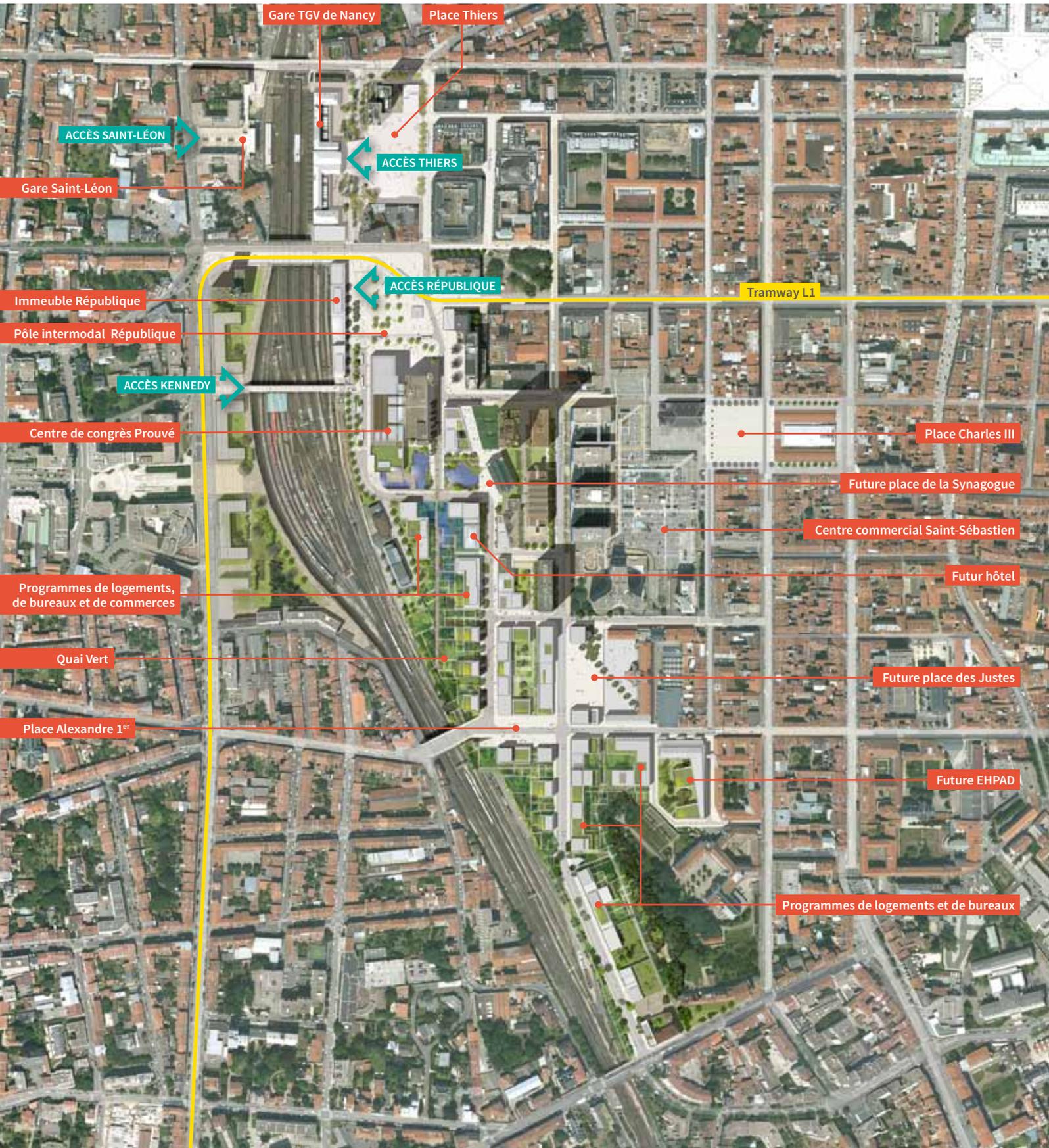
Marc Barani Architectes - Atelier Christophe Presle Architectes - OH Dancy

Le centre de congrès Prouvé : une reconquête architecturale ambitieuse

Épousant l'armature de l'ancien centre de tri postal, Marc Barani et Christophe Presle proposent un édifice tout en transparence : une vitrine ouverte sur la ville.

**NANCY GRAND CŒUR, UN NOUVEAU QUARTIER EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION :
CONNECTÉ À LA GARE TGV, PLATEFORME MULTIMODALE DE TRANSPORT, PÔLE DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, DE SERVICES ET D'HABITAT, IL EST LABELISÉ ÉCOQUARTIER**

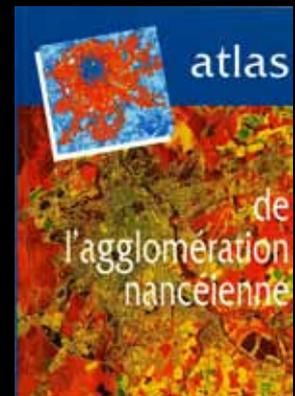
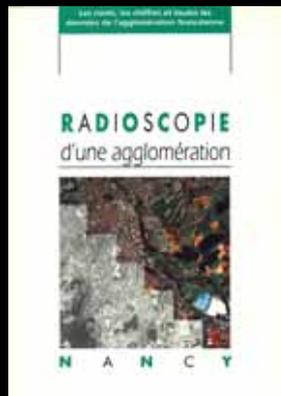
AREP - JM. Duthilleul



L'ADUAN ACCOMPAGNE LE DÉVELOPP

Population **INNOVATIONS**
Environnement
DIAGNOSTICS TERRITORIAUX INTERMODALITÉ **POLITIQUE DE LA VILLE**
Planification **Habitat, cohésion sociale** Accueil des entr
et sociologie urbaine Loyers Ar
MOBILITÉ ET TRANSPORTS PÔLE MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN
AIRE URBAINE NANCÉIENNE Espace public Réseaux Programme
OBSERVATION ET CONNAISSANCE DES EN
Convaincre les investisseurs Plateforme de données territoriales
Université GÉORÉFÉRENCEMENT Projet de territo
Mutation des espaces urbains VAL
SUD MEURTHE-ET-MOSELLE Analyse des potentialités fonc
Promotion économique Stratégie technopoli
Analyse des dynamiques territoriales
MARKETING TERRITORIAL SCHÉMA DE COHÉ

L'Atlas, l'ouvrage de référence pour o



EMENT DES TERRITOIRES DEPUIS 1975

Coopération métropolitaine

PROSPECTIVE, VEILLE Technopôles
ET COMMUNICATION Cœur d'agglomération

Prises Pôles de compétitivité Enquête Ménages Déplacements

analyse sociologique Démographie

DU SILLON LORRAIN

Local de l'Habitat

Urbanisme

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

PLU Communautaire

enjeux de territoire

Immobilier

les Orientations d'aménagement GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE

Animation économique Secteur sauvegardé

ORISATION DU PATRIMOINE Connaissance du tissu économique local

Projet d'agglomération

AMÉNAGEMENT ET

Reforme territoriale Révision des PLU

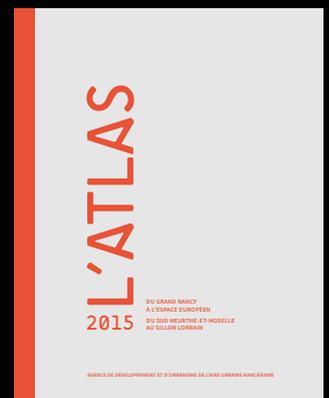
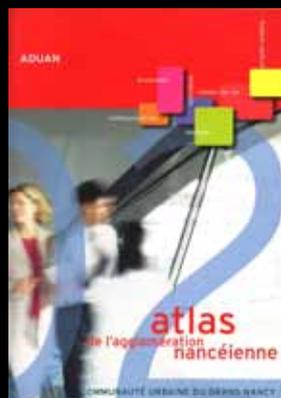
PROJETS URBAINS

Enseignement

Conférences

ÉRENCE TERRITORIALE

découvrir et comprendre le territoire



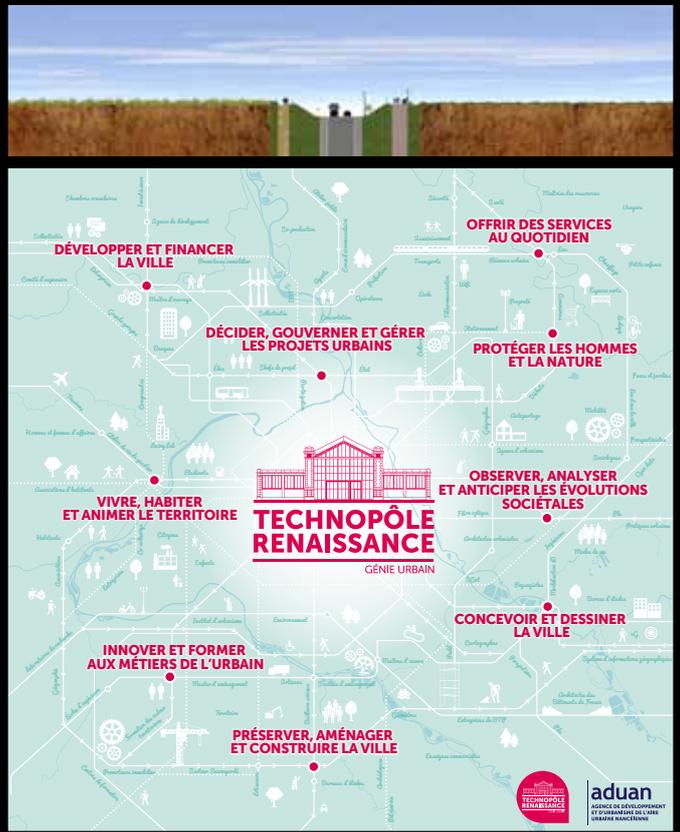
aduan
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
PAR L'INNOVATION
ET L'ENTREPRENEURIAL

Grandnancy

**VERS UNE STRATÉGIE
TECHNOPOLITAINE
MULTIPOLAIRE
DE L'AGGLOMÉRATION
NANCIÉENNE**

Une dynamique
de développement
par l'innovation
et l'entrepreneuriat

JOURNÉES MINES-TELECOM
13 NOVEMBRE 2013



**THIONVILLE
METZ
NANCY
ÉPINAL**

**PÔLE MÉTROPOLITAIN DU
SILLON LORRAIN**

www.sillonlorrain.org

VENEZ NOUS REJOINDRE !

SIMI 2013 | 4 > 6 décembre
STAND E123 – NIVEAU II

sillon
lorrain
pôle métropolitain

aduan.fr

les cahiers
DES URBAINS
#11
HABITER

**LES LOYERS DU PARC PRIVÉ
DANS LE GRAND NANCY**

Comment expliquer un développement aussi rapide ? Quels impacts sur l'habitat commercial de l'agglomération nancéienne ?

aduan.fr

les cahiers
DES URBAINS
#15
CONNECTER

LE CONCEPT DES DRIVES
Comment expliquer un développement aussi rapide ? Quels impacts sur l'habitat commercial de l'agglomération nancéienne ?



le Mois
des
Sens
Novembre 2013
MOIS DE L'ESS

PROGRAMME - INVITATION

**ENTREPRENEURS
ET SOLIDAIRES.**
l'Economie Sociale
et Solidaire
appliquée au territoire
DU GRAND NANCY

28
NOV.

GrandNancy aduan

Grand Nancy
Venez nous rejoindre !

INNOVATION

GrandNancy

**TECHNOPÔLE
RENAISSANCE**
GÉNIE URBAIN

**INAUGURATION DU
TECHNOPÔLE RENAISSANCE**
Le pôle d'excellence dédié au
génie urbain et à la ville créative

Samedi 8 juin 2013 à 11h45

Rendez-vous est donné Boulevard d'Australie, sur le site des anciens
abattoirs, au bord du plan d'eau de la Méschelle, pour une promenade
inaugurale en fanfare jusqu'à la Grande Halle métamorphosée.
L'occasion de (re)découvrir le site avec une mise en scène festive et théâtrale.

INFORMATIONS/RESERVATION
ADUAN
Agence de développement et d'urbanisme
de l'aire urbaine nancéienne
03 83 17 42 14 ou contact@aduan.fr

Grandnancy
Nafity
aduan
Région Lorraine
Pôle Métropolitain
Sillon Lorrain

CET ÉVÉNEMENT S'INSCRIT DANS LA PROGRAMMATION DES FESTIVITÉS RENAISSANCE NANCY 2013

FÊTE DE LA MOBILITÉ

**Bougez #2
le Technopôle!**

MARDI 17 SEPTEMBRE 2013
HIPPODROME DE NANCY-BRABOIS



NANCY ET LA REGION
culture éco

Les jolies petites boîtes de LCI-Packaging

20 000
personnes par jour

aduan.fr

LES DOSSIERS FNAU

LA CRISE, L'INDUSTRIE
ET LES TERRITOIRES



REMERCIEMENTS

L'Atlas 2015 est un travail collectif rendu possible grâce à la mobilisation de toute l'équipe de l'Aduan qui a assuré la définition du concept, la collecte d'informations, l'analyse, la rédaction, la conception graphique, la réalisation des cartes et des graphiques, la mise en page, le secrétariat de rédaction et la coordination de fabrication du document.

Ce document a été réalisé avec le soutien particulier de la communauté urbaine du Grand Nancy.

**L'Aduan remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux
qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce projet.**

Air Lorraine • André Jean-Claude • Anim'Est • Association Dynamo, l'atelier du Vélo • Association Les Mordus de la Piste, Saint-Max • Association Semaine de l'impro • Bibliothèque municipale de Nancy • Biolie • BNP Paribas Real Estate • Canoë-kayak Club Nancy-Tomblaine • Centre chorégraphique national - Ballet de Lorraine • Centre Image Lorraine • Centre universitaire d'enseignement par simulation médicale • Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle • Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale de Meurthe-et-Moselle • Collection Pierre Boyer • Comité de Lorraine de Gymnastique • Conseil général de Meurthe-et-Moselle • Conseil régional de Lorraine • Domaine de l'Asnée • École de chirurgie • École nationale supérieure d'architecture de Nancy • Festival international de Chant Choral, Nancy voix du monde • Fives Nordon • France-Lanord & Bichaton • Grand Nancy Congrès et Évènements • Hanus Jean-Pierre • Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) • Inventaire général de la Région Lorraine • Karaté Club nancéien • Maison de l'Emploi • Médiathèque Gérard Thirion, Laxou • Musée Lorrain de Nancy • Nancy Tourisme & Évènements • SNCF • St Hubert SA • Tutor SA • Ville d'Art-sur-Meurthe • Ville de Dommartemont • Ville d'Essey-lès-Nancy • Ville de Fléville-devant-Nancy • Ville d'Heillecourt • Ville d'Houdemont • Ville de Jarville-la-Malgrange • Ville de Laneuveville-devant-Nancy • Ville de Laxou • Ville de Ludres • Ville de Malzéville • Ville de Maxéville • Ville de Nancy • Ville de Pulnoy • Ville de Saint-Max • Ville de Saulxures-lès-Nancy • Ville de Seichamps • Ville de Tomblaine • Ville de Vandœuvre-lès-Nancy • Ville de Villers-lès-Nancy • Wifi Lorraine

L'Agence remercie particulièrement le service photo de la Ville de Nancy, le service communication de la communauté urbaine du Grand Nancy, le service communication de Nancy Tourisme et Évènements, les Archives municipales de la Ville de Nancy et les Archives de l'Est Républicain pour leur appui et le temps accordé dans la recherche de documents iconographiques.

Direction de la publication

Pascal Taton

Conception, pilotage et coordination générale

Priscilla Pierre

Pilotage de la conception graphique

Gérard Saccomandi

Équipe projet

Jasmine Cailler, Françoise Jeantit, Aurélia Juif-Leclerc, Priscilla Pierre, Gérard Saccomandi

Conception graphique

Céline Bansept, Estelle Patout, Gérard Saccomandi

Analyse et rédaction

Funmi Aminu, Nathalie Anesa, Céline Bansept, John Baude, Murielle Baudin, Nicolas Bauer, Françoise Beuvelot, Gérald Bonzé, Benjamin Brillaud, Jasmine Cailler, Nadine Cesaroni, Marie-Paule Chalon, Pauline Debrabandère, Frédérique Delfanne, Hervé Delhomez, Jonathan Dickelmann, Valérie Dumesnil, Marie-Lise Gardeux, David Gegonne, Thibaut Gibier, Julien Gingembre, Élie Guitton, Marie Hain, Francis Hess, Annie Huchon, Jacqueline Iannacone, Romain Ientile, Françoise Jeantit, Aurélia Juif-Leclerc, Marie-Anne Metzger, Laurent Montoux, Valérie Moussoux, Estelle Patout, Marie-Christine Perrin, Priscilla Pierre, Gérard Saccomandi, Pascal Taton, Laurence Thierry, Stéphanie Thilleul, Damien Vargenau, Nadine Wantz

Imprimerie Bialec

95 boulevard d'Austrasie, BP 10423, 54001 Nancy cedex
Tél. 03 83 37 10 58

Achèvement du tirage : 04 2015

ISBN : 978-2-7466-7829-3

Dépôt légal n° 0000

Tous droits réservés

Ce nouvel atlas est la 9^e édition réalisée par l'Aduan en 25 ans. À l'instar des éditions précédentes, il constitue un outil de connaissance partagée de notre territoire. Toutefois, chaque version ayant son concept, cette dernière version est basée sur le triptyque **informer, expliquer, émouvoir**.

Informer pour fournir un socle de connaissances, de chiffres-clés et d'éléments de repère sur l'ensemble des composantes du territoire.

Expliquer pour décrypter la manière dont les habitants vivent et fonctionnent sur un territoire désormais élargi aux intercommunalités voisines, voire à l'espace métropolitain transfrontalier, donner à comprendre également les nouvelles relations entre les territoires, et les tendances qui se dessinent pour demain.

Émouvoir à travers des rétrospectives et de la prospective, pour faire découvrir le territoire autrement et mettre en exergue ses spécificités, ses atouts et ses talents.

Le document est organisé en 13 chapitres thématiques : histoire urbaine ; paysages et environnement ; population ; réseaux et accessibilité ; pratiques de mobilité ; habitat et foncier résidentiel ; équipements et services ; emplois et entreprises ; activités économiques ; moteurs de développement économique ; formation, recherche et innovation ; tourisme, culture et patrimoine ; espaces de projet. Le territoire d'analyse retenu est le périmètre le plus pertinent au regard des thématiques abordées. C'est d'abord celui de l'aire urbaine, véritable espace vécu et parcouru quotidiennement. Mais pour saisir l'ensemble des réalités de ce territoire, c'est l'agglomération nancéienne et ses quartiers, le Sud Meurthe-et-Moselle, le Sillon Lorrain, et au-delà l'espace transfrontalier de la Lorraine.

L'atlas est le fruit d'un travail collectif intégralement imaginé et conçu par l'équipe de l'Aduan : de la collecte d'informations auprès de multiples partenaires à la rédaction, en passant par la conception graphique. Il reflète les missions et les savoir-faire de l'Agence.

À découvrir dès à présent.

aduan

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉIENNE

49 boulevard d'Austrasie, CS 20 516, 54008 Nancy cedex
Tél. 03 83 17 42 00 • www.aduan.fr